INTEGRE

PLAN D'ACTION
DU PROJET INTEGRE

AOÛT 2014 → **JANVIER** 2018

Financed by / Financé par
European Union
Union européenne

Pacific Community
Communauté du Pacifique

PLAN D'ACTION
DU PROJET INTEGRE

AOÛT 2014 → **JANVIER** 2018

Pacific Community
Communauté du Pacifique

COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE (CPS) NOUMÉA
NOUVELLE-CALÉDONIE / 2017

© Communauté du Pacifique (CPS) 2017

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : français

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

Nouvelle-Calédonie - INTEGRE/Plan d'action du projet/août 2014 > janvier 2018

Ce rapport est le résultat d'un travail coordonné par la CPS (projet INTEGRE)

Direction de la publication
Communauté du Pacifique Sud (CPS)
95, promenade Roger-Laroque, BP D5 - 98 848 Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Email : spc@spc.int — Tél. : +687 26 20 00

Rédaction
Delphine Leguerrier, Peggy Roudaut, Estelle Bonnet-Vidal

Correction et maquette
Éditions du Ouen Toro

Photo de couverture : Nouvelle-Calédonie © A. Desurmont

Publié par la Communauté du Pacifique - BP D5 Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Nouméa, Nouvelle-Calédonie - 2017

SOMMAIRE

Chiffres clés **4**

L'essentiel à retenir **5**

Carte des PTOM **6**

PARTIE 1

COMPRENDRE LES CONTEXTES ET ENJEUX DES PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER DU PACIFIQUE SUD **7**

Les PTOM du Pacifique Sud **8**

- Géographie - 130 îles au cœur du Pacifique Sud 8
- Statut - Des collectivités associées à l'Europe 9
- Coopération - LE FED, instrument d'aide au développement . 9

La capital social, diversités culturelle et institutionnelle **10**

- Population - Répartition inégale et multiculturalisme 10
- Histoire - Vagues de migrations successives 11
- Gouvernance - Des organisations institutionnelles multiples 12

La capital économique, richesses et potentiels **13**

- Des économies diversifiées 13

La capital naturel, exceptionnel, mais vulnérable **14**

- Biodiversité - Un patrimoine biologique d'intérêt majeur 14
- Menace - Des pressions environnementales 15
- Enjeux - Des îles sentinelles aux îles laboratoires 15

SYSTÈMES INTERCONNECTÉS **16**

- Enjeux - Des services rendus aux sociétés 16
- Enjeux - Trouver un équilibre 17

PARTIE 2

LE PROJET INTEGRE : AMÉLIORER LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS ... **19**

Gérer durablement les îles et les zones côtières 20

- Enjeux - Un patrimoine convoité 20
- Gestion - Gérer durablement le patrimoine commun 21
- Définitions - La gestion intégrée des zones côtières 21
- Le développement durable local 21

Le projet INTEGRE **22**

- Objectif du projet 22
- Composante régionale 22
- Composante locale 23
- Cadre logique 24
- Gouvernance 25
- Budget 25
- Suivi et évaluation 25

PARTIE 3

COMPOSANTE RÉGIONALE/RENFORCER LA COOPÉRATION RÉGIONALE EN MATIÈRE DE GIZC ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE **27**

- Le forum des îles du Pacifique 27
- La communauté du Pacifique 27
- Le Programme Régional Océanien de l'Environnement (PROE) 28
- le Forum de développement des Îles du Pacifique (PIDF) 28
- l'Organisation du tourisme du Pacifique Sud 28
- Autres organisations 28

Mise en œuvre du volet régional du projet INTEGRE **29**

- Objectifs 29
- Créer des espaces de rencontre et de collaboration 29
- Améliorer la contribution et la participation aux réseaux régionaux 30
- Agriculture biologique 30
- Gestion des déchets 31
- Changement climatique 31

PARTIE 4

COMPOSANTE LOCALE/METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS DE GIZC ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL SUR DES SITES PILOTES **32**

Le cadre opérationnel des projets **33**

- Objectifs 33
- Le plan d'action comme socle commun 33

Nouvelle-Calédonie **34**

Polynésie française **36**

Wallis-et-Futuna **38**

Pitcairn **39**

Synthèse des projets **40**

PARTIE 5

CAPITALISER ET PROMOUVOIR **42**

Communiquer pour mieux partager **43**

- Enjeux de la capitalisation et de la communication 43
- Défis à relever 44
- Objectifs de la communication 45
- Groupes ciblés 45
- Messages 46
- Supports de communication 47
- Canaux de diffusion 47
- Charte 47

PARTIE 6

SYNTHÈSE ET ANNEXES **48**

Calendrier general du projet **49**

- Références 50
- Contact de l'équipe INTEGRE 51

CHIFFRES CLÉS

GÉOGRAPHIE ET POPULATION DES 4 PTOM

130 îles principales

554 200 habitants

8 millions de km² de Zone économique exclusive (ZEE)

22 300 km² de superficie terrestre

1/3 de la population a moins de 20 ans

ÉCONOMIE

2.86 milliards d'euros de soutien financier (France, Royaume-Uni, Europe)
NB : 2,76 milliards (France)
+ 100 millions (Europe) + 3,3 millions (Royaume-Uni)

80 % des emplois se concentrent dans deux communes (Nouméa et Papeete)

30 à **60 %** de salariés dans le secteur public

715 000 touristes par an

BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

4 655 espèces végétales

2 Hotspots de biodiversité mondiale : « Nouvelle-Calédonie » « Polynésie-Micronésie »

3 073 espèces végétales endémiques connues

1 200 à **1 700** espèces de poissons

180 à **300** espèces de coraux

LE PROJET INTEGRE

4 PTOM Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Pitcairn

12 millions d'euros de budget, soit 1,43 milliard de francs

9 sites pilotes

5 personnes travaillant à temps plein dans l'équipe de coordination de la CPS

150 actions financées

L'ESSENTIEL À RETENIR

Les 4 Pays et Territoires d'outre-mer (PTOM) du Pacifique Sud, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Pitcairn rassemblent plus de 130 îles dispersées sur une étendue océanique de 8 millions de km^2 cumulés et possèdent un patrimoine naturel, humain et culturel d'une diversité remarquable.

Un demi-million d'habitants vit essentiellement en bordure littorale et l'usage des zones côtières et du domaine maritime représente le pivot des économies des PTOM, qui repose essentiellement sur le tourisme, l'agriculture, l'emploi public ou encore l'exploitation des ressources naturelles. Beaucoup voient dans ces terres et ces mers lointaines, de formidables viviers d'innovations pour les économies de demain (économies verte et bleue). Au-delà des aspects monétaires, la richesse de ces territoires est aussi au cœur de ses populations qui sont porteuses de cultures ancestrales.

Ces îles sont aussi mondialement reconnues pour héberger une biodiversité d'une incroyable richesse et des espèces uniques au monde. Aujourd'hui, ces territoires insulaires aussi vastes que vulnérables sont confrontés à des menaces d'origine anthropiques (destruction des habitats naturels, espèces invasives, pollution, changement climatique, etc.) qui fragilisent les équilibres et compromettent la qualité environnementale et la qualité de vie des populations.

Grâce à l'enveloppe régionale du 10e Fonds Européen de Développement (FED) allouée par l'Union européenne, les Pays et Territoire d'Outre-Mer (PTOM) du Pacifique bénéficient d'un financement de 12 millions d'euros (1,4 milliards de F.CFP) pour mettre en œuvre des actions de développement durable et de gestion intégrée des zones côtières (GIZC). Sur la période 2013-2018, ces actions sont coordonnées et encadrées par le projet « INitiatives des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement » (INTEGRE).

La gestion intégrée des zones côtières consiste à utiliser durablement le littoral en conciliant le développement socio-économique et la sauvegarde du patrimoine biologique, écologique et culturel pour les populations actuelles et les générations futures.

le projet INTEGRE a pour objectif principal de **contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations**.

INTEGRE a pour première mission de renforcer la coopération et les capacités régionales en matière de développement durable et de gestion intégrée en organisant notamment des ateliers régionaux thématiques, des échanges bilatéraux, en finançant des études d"intérêt régional ou encore en favorisant les échanges linguistiques.

INTEGRE a pour autre mission de soutenir des actions locales et territoriales. **Neuf sites pilotes**, trois en Nouvelle-Calédonie, trois en Polynésie française, deux à Wallis-et-Futuna et un à Pitcairn, ont été choisis par les territoires pour être le théâtre d'expérimentations ou de renforcement de projets de développement durable s'appuyant sur la gestion intégrée et associant les acteurs locaux. Ces projets suivent un cadre, les plans d'action, élaborés en étroite collaboration avec les partenaires locaux.

La stratégie de communication du projet a été élaborée pour que les connaissances acquises et les expérimentations mises en œuvre durant tout le projet INTEGRE soient diffusées largement et soient librement accessibles afin de valoriser et favoriser la gestion durable de l'environnement des PTOM, au bénéfice des populations.

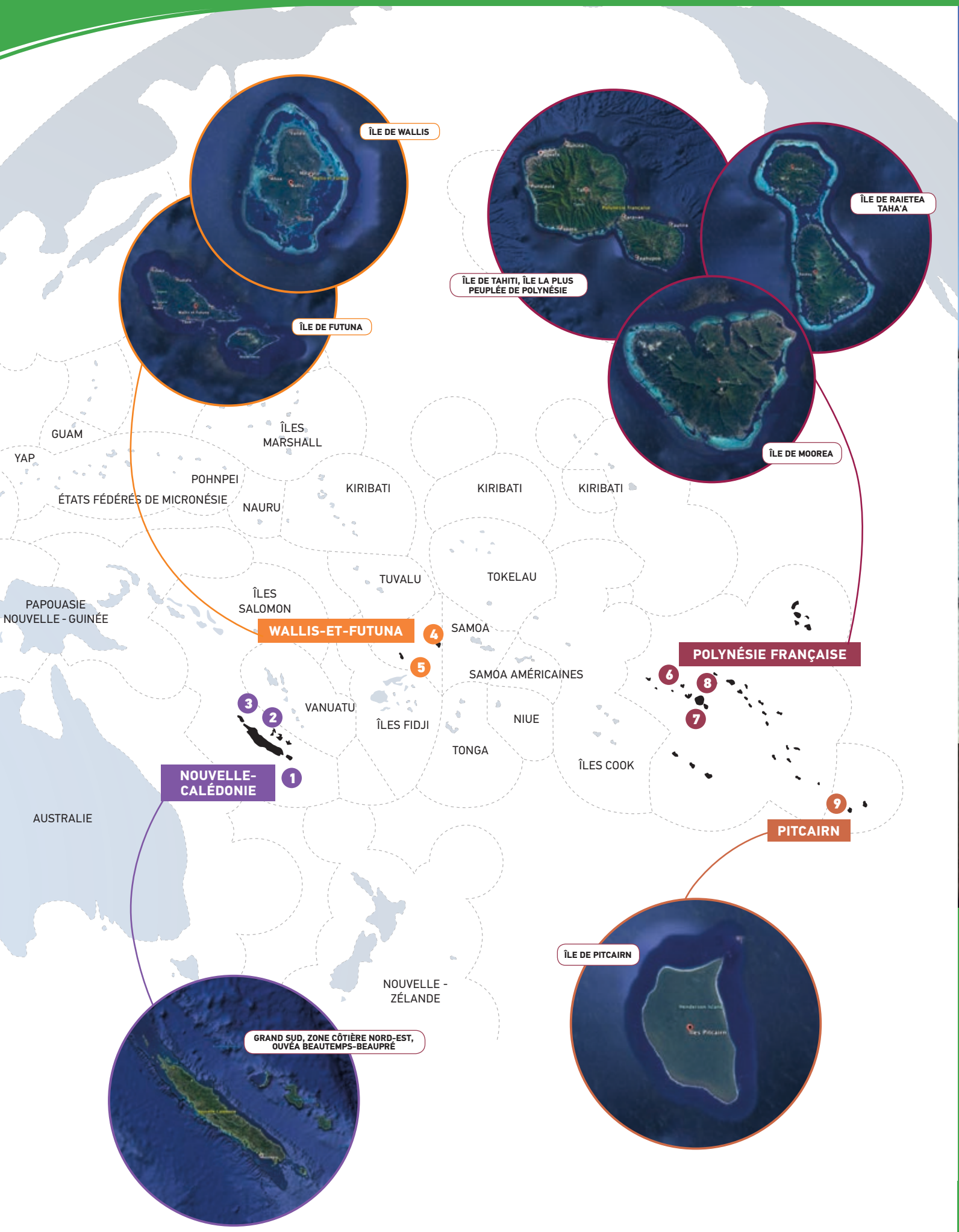
ÎLE DE WALLIS
ÎLE DE FUTUNA
ÎLE DE TAHITI, ÎLE LA PLUS PEUPLÉE DE POLYNÉSIE
ÎLE DE RAIETEA TAHA'A
ÎLE DE MOOREA
GUAM
YAP
ÎLES MARSHALL
POHNPEI
ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE
NAURU
KIRIBATI
KIRIBATI
KIRIBATI
TUVALU
TOKELAU
ÎLES SALOMON
PAPOUASIE NOUVELLE - GUINÉE
WALLIS-ET-FUTUNA
4
SAMOA
5
SAMOA AMÉRICAINES
POLYNÉSIE FRANÇAISE
6
8
7
3
2
VANUATU
ÎLES FIDJI
NIUE
TONGA
ÎLES COOK
NOUVELLE-CALÉDONIE
1
AUSTRALIE
9
PITCAIRN
ÎLE DE PITCAIRN
NOUVELLE - ZÉLANDE
GRAND SUD, ZONE CÔTIÈRE NORD-EST, OUVÉA BEAUTEMPS-BEAUPRÉ

Ouvéa © JF. Clair

1

COMPRENDRE

LES CONTEXTES ET ENJEUX DES PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER DU PACIFIQUE SUD

PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER DU PACIFIQUE SUD

Les quatre Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) du Pacifique Sud possèdent un patrimoine naturel, humain et culturel d'une diversité remarquable. Un demi-million d'habitants vivent essentiellement en bordure littorale et l'usage des zones côtières et du domaine maritime représente le pivot des économies des PTOM. Mais ces territoires insulaires aussi vastes que vulnérables sont confrontés à des menaces d'origine anthropique qui fragilisent les équilibres et compromettent la qualité environnementale et la qualité de vie des populations humaines. Tour d'horizon des dynamiques à l'œuvre...

GÉOGRAPHIE

130 ÎLES AU CŒUR DU PACIFIQUE SUD

Les PTOM du Pacifique Sud comptabilisent 130 îles principales qui s'étendent sur une superficie de 8 millions de km^2 au cœur du Pacifique Sud. À vol d'avion, le tour entre les différentes capitales administratives (Nouméa pour la Nouvelle-Calédonie, Papeete pour la Polynésie française, Adamstown pour Pitcairn et Mata-Utu pour Wallis-et-Futuna) représente 13 560 km.
Les PTOM comptent des îles continentales, des îles volcaniques, des atolls et des îlots. Ils ont des caractéristiques géologiques très diverses. La Grande Terre de Nouvelle-Calédonie possède les formations géologiques les plus anciennes (plus de 302 millions d'années dans le massif de Koh). C'est un fragment du Gondwana (un super continent qui rassemblait l'Afrique, l'Australie, l'Arabie, l'Inde, l'Amérique du Sud et l'Antarctique il y a 600 millions d'années) qui a été en grande partie recouvert par une nappe de roches du manteau terrestre. Les sols qui en dérivent sont donc riches en métaux, notamment en nickel. Les autres îles des PTOM sont plus récentes. Elles sont d'origine volcanique (îles hautes de Polynésie, Futuna ou Pitcairn) ou corallienne (îles Loyauté). Certaines îles ont un relief montagneux accidenté pouvant culminer jusqu'à 2 241 m (Tahiti), tandis que d'autres (Wallis) sont des îles basses émergeant de quelques dizaines de mètres. La Nouvelle-Calédonie possède la deuxième plus longue barrière de corail au monde (1 600 km). La Polynésie française, qui est plus étendue que l'Europe, comptabilise 20 % des atolls de la planète. Ainsi, les PTOM offrent une très grande diversité de paysages insulaires.

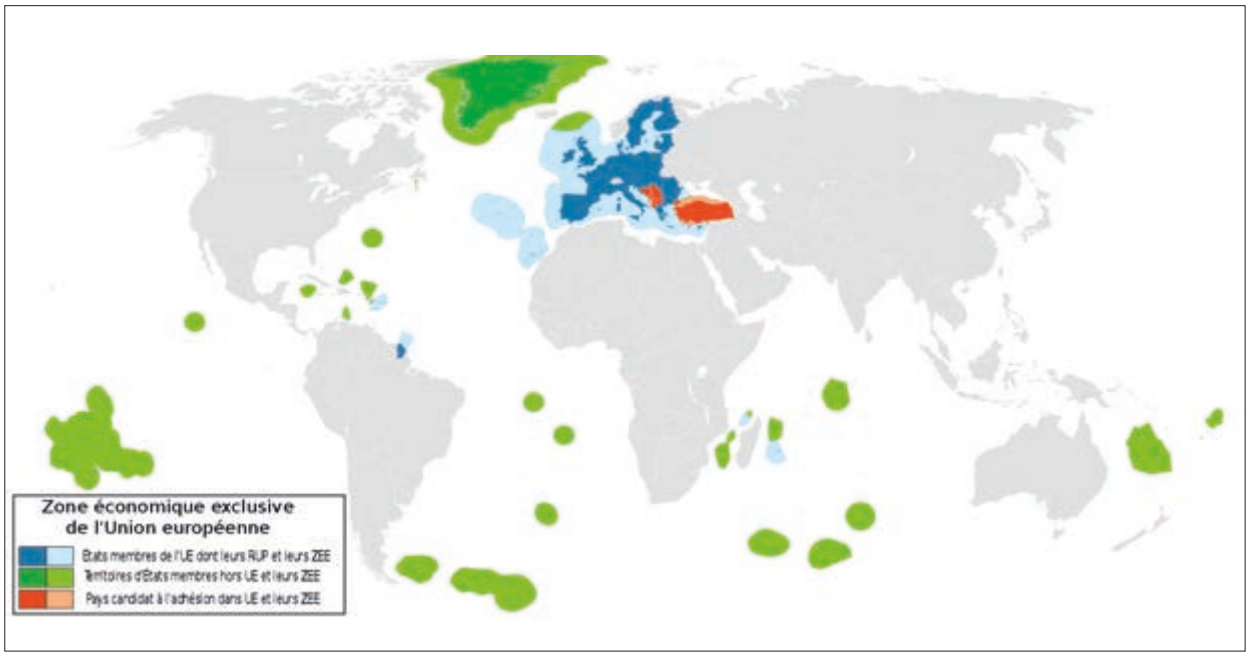

Source Wikipedia

STATUT

DES COLLECTIVITÉS ASSOCIÉES À L'EUROPE

Le statut de Pays et Territoire d'Outre-Mer (PTOM) a été créé par le Traité de Rome en 1957. Les PTOM ne font pas partie de l'Union européenne (UE). Ils y sont associés en étant rattachés à des pays qui appartiennent à l'Union européenne. Le corpus juridique de l'UE, appelé « acquis communautaire », ne s'y applique pas. Leurs habitants sont citoyens du pays auquel ils sont liés et possèdent généralement la citoyenneté européenne. Les règles et procédures pour l'association PTOM-UE sont établies dans des « Décisions d'Association Outre-mer » (DAO) depuis 1964. La dernière DAO est celle du 25 novembre 2013 qui couvre la période 2014-2020.

Ce statut est à distinguer de celui des régions ultrapériphériques (RUP) qui concerne neuf régions éloignées de l'Europe continentale, mais au sein desquelles le droit européen s'applique pleinement. Les départements d'outre-mer français comme Mayotte, la Guadeloupe ou La Réunion sont par exemple des RUP.

Les PTOM sont également à différencier des pays sous statut ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) qui sont des pays indépendants entretenant des liens privilégiés avec l'UE et recevant les financements du FED.

Les 25 PTOM sont rattachés à quatre États membres de l'UE (France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Danemark) et totalisent environ un million de personnes réparties dans l'Atlantique/Caraïbes, l'océan Pacifique et l'océan Indien.

Quatre PTOM sont situés dans le Pacifique Sud : la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna qui sont des collectivités françaises d'outre-mer et Pitcairn qui dépend du Royaume-Uni. Les PTOM du Pacifique Sud sont représentés au Parlement européen par un député. Il s'agit de Maurice Ponga, élu en 2009 et réélu en 2014.

Inauguration de la pépinière de l'île Ouen par le directeur général de la coopération internationale et du développement de la commission européenne et du président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie - avril 2017

COOPÉRATION

LE FED, INSTRUMENT D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Avec leur régime d'association à l'Union européenne, les PTOM bénéficient du Fonds européen de développement (FED) et sont éligibles aux programmes communautaires européens de type « Erasmus » ou « Horizon 2020 ». Le FED est l'instrument principal de l'UE pour l'aide à la coopération et au développement des pays ACP et PTOM.

Le 10e FED (2008-2013) a alloué une enveloppe budgétaire de 286 millions d'euros (M €) aux PTOM selon la répartition suivante :

- 195 M € pour l'enveloppe territoriale
- 40 M € pour l'enveloppe régionale
- 30 M € pour la Banque européenne d'investissement
- 6 M € d'assistance technique et 15 M € d'aide d'urgence

Les PTOM du Pacifique Sud ont bénéficié d'une enveloppe territoriale s'élevant respectivement à 19,81 M € pour la Nouvelle-Calédonie, 19,79 M € pour la Polynésie française, 16,49 M € pour Wallis-et-Futuna et 2,4 M € pour Pitcairn. L'enveloppe régionale pour le Pacifique Sud a été de 12 M €.

Le 11e FED (2014-2020) a alloué une enveloppe budgétaire de 364,5 M € aux PTOM selon la répartition suivante :

- 229,5 M € pour l'enveloppe territoriale
- 100 M € pour l'enveloppe régionale
- 8 M € d'assistance technique et 21,5 M € d'aide d'urgence.

Les PTOM du Pacifique ont bénéficié d'enveloppes territoriales s'élevant respectivement à 29,8 M € pour la Nouvelle-Calédonie, 29,9 M € pour la Polynésie française, 19,6 M € pour Wallis-et-Futuna et 2,4 M € pour Pitcairn. L'enveloppe régionale pour le Pacifique Sud est de 36 M €.

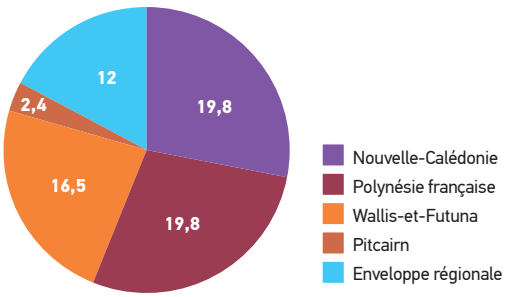

Ressources allouées aux PTOM du Pacifique Sud sur l'enveloppe du 10e FED

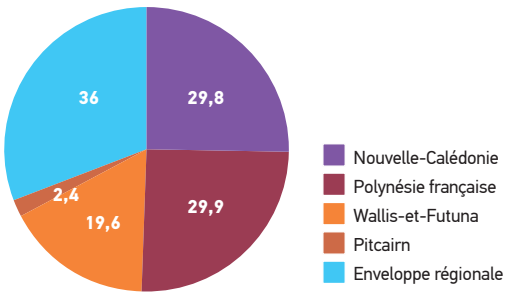

Ressources allouées aux PTOM du Pacifique Sud sur l'enveloppe du 11e FED

LE CAPITAL SOCIAL

Diversités culturelles et institutionnelles

POPULATION

UNE RÉPARTITION INÉGALE

L'une des principales forces des PTOM réside dans son capital humain. L'ensemble des PTOM du Pacifique comptabilise 554 200 habitants qui vivent essentiellement en bordure littorale et sont très inégalement répartis. Dans les territoires les plus peuplés, en Nouvelle-Calédonie et Polynésie française, 55 % des habitants des PTOM se concentrent dans deux pôles urbains, Nouméa et Papeete. De nombreuses îles sont très peu peuplées (50 habitants à Pitcairn) ou inhabitées.

La Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et la Polynésie française ont des populations jeunes puisqu'un tiers de la population a moins de 20 ans. Pitcairn et les îles de Wallis-et-Futuna ont des populations vieillissantes. Ces deux dernières ont perdu un cinquième de leur population en dix ans, en raison de nombreux départs de jeunes qui cherchent ailleurs une meilleure offre pour les études et l'emploi.

Caractéristiques géographiques et démographiques des 4 PTOM	Chef-lieu	Nombre d'habitants	Superficie terrestre (en km²)	Densité (hab/km²)	Nombre d'îles principales	ZEE (en millions de km²)	Altitude maximale (en m)
Nouvelle-Calédonie	Nouméa	269 000	18 575	14.5	5	1,7	1 623
Polynésie française	Papeete	273 000	3 521	77.5	118	5.5	2 241
Wallis-et-Futuna	Mata-Utu	12 200	140	87.1	3	0,3	765
Pitcairn	Adamstown	47	62	1.4	4	0,8	347

Sources : ISEE, ISPF, STSEE, IEOM

MULTICULTURALISME

Polynésiens, Kanak, Européens, Marquisiens, Asiatiques, Wallisiens, descendants des mutins du Bounty…, les communautés culturelles sont nombreuses dans les PTOM. La cohabitation des diverses identités, traditions, langues et religions, marquée par une histoire océanienne ancienne représente un atout indéniable à l'heure où la mondialisation tend à uniformiser les sociétés. Outre l'anglais parlé à Pitcairn et le français communément utilisé dans les PTOM français, de nombreuses langues sont parlées par les peuples autochtones des PTOM. On dénombre 29 langues kanak parlées par environ 50 000 locuteurs en Nouvelle-Calédonie et 9 langues polynésiennes parlées en Polynésie (tahitien, mangarévien, marquisien, pa'umotu, austral, ra'ivavae, rapa), à Wallis (wallisien) et Futuna (futunien).

Les traditions culturelles des peuples premiers sont également très ancrées. La culture kanak est fondée sur les liens sociaux structurés autour des tribus, des terres coutumières, des clans, des chefs coutumiers, des ancêtres, des lieux tabous, des dons coutumiers, de la culture de l'igname, des savoirs traditionnels (chasse, pêche, usage des plantes médicinales, agriculture). Les cultures polynésienne, wallisienne et futunienne sont articulées autour de la danse, la musique, le chant, l'artisanat, le tatouage, la sculpture, la peinture, la confection de costumes, les savoirs traditionnels (chasse, pêche, usage des plantes médicinales, agriculture) et la religion. Les traditions des communautés asiatiques et européennes viennent compléter ce tableau multiculturel.

Fête de la baleine, île Ouen © E. Bonnet Vidal

Jeune femme polynésienne © Pixabay

Fête traditionnelle © S. Moncelon

Habitants de Pitcairn © F. Japiot

HISTOIRE

VAGUES DE MIGRATIONS SUCCESSIVES

La diversité des communautés qui vit aujourd'hui dans les quatre PTOM reflète l'histoire complexe des vagues de colonisation anciennes et récentes qu'ont connues ces îles. L'Océanie préhistorique a connu une importante vague de migration humaine il y a 6 000 ans. Des agriculteurs-navigateurs venant d'Asie du Sud appelés Austronésiens ont peuplé dans un premier temps les Philippines, la Malaisie et l'Indonésie. De là, il y a environ 3 000 ans, des groupes humains ont migré vers les îles d'Océanie. Les archipels de Polynésie ont été colonisés à des périodes différentes et par des groupes humains venant soit d'Indonésie soit de Mélanésie. Au cours de leurs déplacements en Océanie, les Austronésiens ont disséminé leur savoir-faire, des plantes alimentaires (banane, arbre à pain, tubercules...) ainsi que des animaux domestiqués (porc, poule, chien) et animaux clandestins (rats).

« Les Austronésiens ont disséminé leur savoir-faire »

Au moins mille ans après l'installation des Lapita en Polynésie occidentale, leurs descendants, devenus des Polynésiens, ont entrepris de nouvelles migrations dans des îles inhabitées du Pacifique et progressivement atteint les trois extrémités du triangle polynésien (Hawaii, île de Pâques, Nouvelle-Zélande). Cette région constitue aujourd'hui le vaste ensemble culturel et géographique de la Polynésie.

Les premiers contacts avec les Européens débutent au XVIe siècle et s'étalent sur près de 400 ans au gré des grandes expéditions menées par d'illustres navigateurs qui découvraient le Pacifique (Cook, Bougainville, La Pérouse...). Ces explorations récoltaient des données scientifiques et des nouvelles ressources alimentaires végétales. Elles procédaient à l'évangélisation des populations autochtones. La colonisation des îles du Pacifique Sud par les nations européennes s'est produite au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Les terres colonisées ont servi à exploiter les ressources naturelles, accueillir de nouveaux peuplements européens, développer l'agriculture et déporter les bagnards. Après la Seconde Guerre mondiale, qui a modifié les rapports de force entre les grandes nations, l'Océanie connaît une phase de décolonisation importante et plusieurs pays deviennent indépendants (Fidji en 1970, Salomon en 1978, Vanuatu en 1980...). La Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Wallis-et-Futuna restent sous tutelle de la France et Pitcairn sous celle de la Grande-Bretagne, mais des modes de gouvernance plus autonomes sont progressivement mis en place.

Pirogue © Pixabay

Sculpture sur roche, Wallis © CPS - INTEGRE

Hienghène © CPS - INTEGRE

GOUVERNANCE

DES ORGANISATIONS INSTITUTIONNELLES MULTIPLES

Organisations institutionnelles des 4 PTOM	Statut	Monnaie	Institutions locales	Représentant de l'État sur le territoire	Représentation nationale
Nouvelle-Calédonie	Collectivité *sui generis*	F.CFP (XPF) *	• 1 congrès • 1 gouvernement • 3 provinces • 33 communes • 1 Conseil économique Social et Environnemental	Haut-commissaire de la République	• 2 députés • 2 sénateurs
Polynésie française	Collectivité d'outre-mer (COM)	F.CFP (XPF)	• 1 assemblée territoriale • 1 gouvernement • 48 communes • 1 conseil économique social et culturel	Haut-commissaire de la République	• 3 députés • 2 sénateurs
Wallis-et-Futuna	Collectivité d'outre-mer (COM)	F.CFP (XPF)	• 1 assemblée territoriale • 3 royaumes • 21 villages	Administrateur supérieur (Préfet)	• 1 député • 1 sénateur
Pitcairn	Territoire d'outre-mer	Dollar néo-zélandais	• Maire de Pitcairn • Conseil de Pitcairn	• Gouverneur • Bureau du gouverneur	-

** 1000 F.CFP = 8.38 euros (taux fixe depuis le 1er janvier 1999)*

Chaque PTOM bénéficie d'un statut particulier qui a élargi son autonomie vis-à-vis de l'État dont il dépend.

- **Wallis-et-Futuna** est une collectivité sous statut particulier, dans laquelle le droit coutumier s'exerce parallèlement au droit français. L'autorité coutumière est exercée par trois rois. L'autorité de la France est assurée par le Préfet, administrateur supérieur de la collectivité. Il s'appuie sur l'Assemblée territoriale (20 membres élus) pour exercer ses prérogatives : gestion du patrimoine naturel, des ressources en eau et du sol, biosécurité, tourisme, urbanisme, forêt, agriculture, pêche, santé, enseignement secondaire...

- En **Polynésie française**, la loi organique du 27 février 2004 portant statut de son autonomie lui permet de se gouverner librement et démocratiquement, par ses représentants élus et par la voie du référendum local. L'organisation institutionnelle locale s'articule autour d'une Assemblée territoriale élue au suffrage universel (57 membres), d'un président de la Polynésie élu par l'assemblée et qui constitue son gouvernement, de 48 maires et conseils municipaux ainsi que d'un Conseil économique, social et culturel (CESC). L'administration des fonctions régaliennes (justice, défense, sécurité, monnaie, etc.) est assurée par le haut-commissaire de la République.

- La **Nouvelle-Calédonie** est une collectivité *sui generis*, instaurée par la loi organique de 1999, suite à l'Accord de Nouméa qui lui confère une forte autonomie. L'organisation institutionnelle locale se structure autour du Congrès (54 membres), d'un président de la Nouvelle-Calédonie et de son gouvernement collégial, de trois provinces (respectivement 54, 32 et 15 membres dont une partie forment le Congrès de la Nouvelle-Calédonie), d'un Sénat coutumier (16 sénateurs représentant les 8 aires coutumières rassemblant 340 tribus), du Conseil économique, social et environnemental (CESE) constitué de 39 membres, de 33 maires et conseils municipaux. Le haut-commissaire est le représentant de l'État. La gestion du patrimoine naturel et la préservation de l'environnement sont, pour l'essentiel, des compétences des trois provinces.

- **Pitcairn** est administrée par le Gouverneur de Pitcairn. Ce poste est occupé par le haut-commissaire britannique en Nouvelle-Zélande. Le bureau du gouverneur, qui comprend un vice-gouverneur et un gouvernement, collabore avec le ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth (FCo) et l'Agence britannique de développement international (DFID). Le Conseil de Pitcairn est l'organe élu de l'île. Il se compose du maire d'Adamstown (président du Conseil de Pitcairn, élu pour trois ans), de l'adjoint au maire et de cinq conseillers élus.

Le Franc Pacifique est la monnaie utilisée dans les 3 PTOM français. Sa valeur est fixe 1 euro = 119,33 francs

LE CAPITAL ÉCONOMIQUE

Richesses et potentiels

DES ÉCONOMIES DIVERSIFIÉES

Les quatre PTOM concentrent de multiples activités comme le tourisme, le BTP, l'agriculture, la pêche, l'industrie, et représentent de forts leviers économiques pour chaque pays. La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française font partie des économies les plus développées du Pacifique Sud, derrière l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Wallis-et-Futuna et Pitcairn ont une faible économie monétaire en raison de leur fort isolement. Une part importante de la richesse des PTOM provient du secteur tertiaire (administration, services, éducation...) avec 30 à 60 % des salariés employés dans les administrations publiques. Le tourisme se développe. Plus de 700 000 touristes se rendent dans les PTOM du Pacifique Sud chaque année mais en raison des coûts élevés, de l'éloignement et de la fragilité des milieux naturels, il est peu compatible avec le tourisme de masse.

L'agriculture commerciale ne suffit pas à couvrir les besoins locaux, mais l'agriculture familiale d'autoconsommation est fortement développée. L'État français octroie un soutien financier important à ses collectivités d'outre-mer. Il correspond annuellement à 153,1 milliards de francs pour la Nouvelle-Calédonie (soit 1,3 milliard d'euros), 176 milliards de francs pour la Polynésie française (soit 1,48 milliard d'euros), 1,2 milliard de francs pour Wallis-et-Futuna (soit 9,8 millions d'euros). Le Royaume-Uni apporte un soutien financier de 3,3 millions d'euros à Pitcairn. Pour de nombreux observateurs, le potentiel des PTOM est sous-exploité. Le tourisme haut de gamme ou l'écotourisme, les économies verte et bleue (comme la valorisation de la biodiversité terrestre et marine), la santé, l'agriculture et l'agroalimentaire sont des secteurs d'avenir pour lesquels les outremers peuvent être des plates-formes innovantes.

L'agriculture à Futuna © S. Moncelon

Hôtel sur pilotis à Mooréa © E. Bonnet Vidal

Usine de nickel en Nouvelle-Calédonie © E.B.V

Artisanat local de Pitcairn © M. Warren

- La **Nouvelle-Calédonie** possède 10 % des réserves mondiales de nickel et son économie (emplois directs et indirects, effets induits) est largement influencée par son exploitation. Toutefois, ce secteur ne pèse que 4 % à 17 % du PIB (en fonction des cours du nickel). Aujourd'hui, 80 % de la richesse du pays provient du secteur tertiaire et le secteur public concentre près du tiers des salariés de Nouvelle-Calédonie. Le secteur de la transformation locale, de l'agroalimentaire et de l'artisanat compte environ 1 200 entreprises. Le poids de l'agriculture marchande et professionnelle est relativement faible (2 % du PIB). Le secteur touristique est en croissance lente (529 000 visiteurs en 2014, dont 422 000 croisiéristes. La pêche et l'aquaculture se structurent (2 800 tonnes de poissons en 2014 et 1 600 tonnes de crevettes produites dans les fermes aquacoles).

- À **Pitcairn**, l'emploi public occupe une place prépondérante. Le reste de l'économie se structure autour d'un tourisme naissant, la vente d'objets artisanaux et de timbres, l'agriculture et l'apiculture.

- En **Polynésie française**, 70 % de la richesse du pays provient du secteur tertiaire et l'emploi public occupe une place importante. Le tourisme est la première ressource du pays, il représente environ 6 % du PIB (180 000 touristes par an). L'artisanat traditionnel implique 13 % des actifs. Le secteur de la pêche (hauturière et côtière) est en bonne santé (1 500 tonnes de poissons du large exportées en 2012 ; production lagonaire de 4 300 tonnes/an). La perliculture (13 000 tonnes exportées en 2013) est pratiquée dans 26 îles.

- **Wallis-et-Futuna** a une faible économie monétaire en raison de son isolement. 70 % de la population vit d'autoconsommation de produits issus de l'agriculture familiale. Sur les 3 950 salariés recensés (pour 12 835 habitants), 60 % sont employés dans le secteur public (administration, enseignement). Les actifs des sociétés privées ou semi-publiques travaillent essentiellement dans le secteur de l'artisanat de la nacre et de l'exploitation/exportation de coquillages (trocas) et d'holothuries séchées.

LE CAPITAL NATUREL

Exceptionnel, mais vulnérable

BIODIVERSITÉ

UN PATRIMOINE BIOLOGIQUE D'INTÉRÊT MAJEUR

Les PTOM du Pacifique Sud sont parmi les plus hauts lieux mondiaux pour la biodiversité. L'isolement des différentes îles a permis l'émergence de formes de vies uniques que l'on ne trouve nulle part ailleurs sur la planète. Ces espèces animales et végétales endémiques, voire micro-endémiques à un atoll ou une vallée, sont parfaitement adaptées aux conditions environnementales dans lesquelles elles évoluent. Chaque île possède une multitude d'habitats naturels terrestres et marins. Ce sont autant de vallées, pics, trous d'eau, forêts d'altitude, mangroves ou récifs frangeants qui constituent de formidables lieux d'expression de la diversité biologique.

Apetahia raiateensis © DIREN

Baleine à bosse © DIREN

Cagou © E. Bonne-Vidal

Kape rimatara © DIREN

Marmorosphax © IRD IMBE M. Manceau

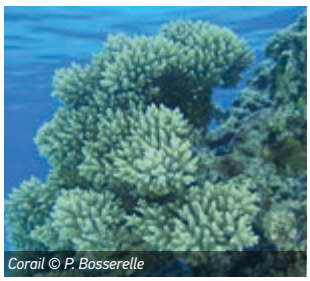
Corail © P. Bosserelle

Mesoneuron ouenensis © G. Gâteblé

Poisson-clown © Pixabay

• En **Nouvelle-Calédonie**, la biodiversité et les écosystèmes terrestres et marins sont reconnus mondialement comme exceptionnels. Le récif représente la deuxième plus grande barrière de corail au et les écosystèmes marins hébergent une très grande diversité biologique (1 700 espèces de poissons côtiers, 2 000 mollusques, 300 espèces de coraux bâtisseurs). En 2008, 60 % de la surface du lagon de Nouvelle-Calédonie a été inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Côté terrestre, la flore cumule les records avec 3 400 espèces de plantes dont 74 % endémiques. Cette flore s'organise en quatre principaux écosystèmes : la mangrove, la forêt sèche, le maquis minier et la forêt dense humide qui abritent une faune tout aussi remarquable. La Nouvelle-Calédonie constitue un sanctuaire pour les reptiles (geckos, lézards) puisque l'archipel accueille 1 % de la population mondiale.

• La biodiversité de **Wallis-et-Futuna** est encore peu connue, mais des missions scientifiques récentes ont révélé de remarquables taux d'endémisme au regard de la taille du territoire. Les fonds marins ont un intérêt majeur avec 136 espèces de coraux et 648 de poissons récifaux. La flore marine est constituée de 197 espèces de macrophytes (plantes à fleurs, cyanobactéries, algues).

• Les îles de **Polynésie française** (118 îles ainsi dispersées sur 5,5 millions de km^2 d'océan) ont une diversité d'habitats naturels (îles hautes, îles basses, atolls...) qui hébergent un grand nombre de formes de vie uniques. Les forêts primaires, les zones humides et les récifs coralliens forment ses principaux écosystèmes. Au niveau terrestre, la Polynésie compte 905 plantes indigènes avec un taux d'endémisme de 63 %. L'avifaune est d'une grande richesse avec 38 espèces terrestres indigènes. Les mollusques (525 espèces avec 95 % d'endémisme) et les arthropodes (2 843 décrits en 2014 avec 5 % d'endémisme) sont également très intéressants sur le plan biogéographique. Concernant le milieu marin, la richesse et l'endémisme sont relativement faibles. La Polynésie fait partie de la province biogéographique Indo-Pacifique, dans laquelle la faune marine est très homogène. Les coraux comptabilisent 183 espèces. Les poissons récifaux et les mollusques totalisent respectivement 1 193 et 2 500 espèces.

• Très isolé, l'archipel de **Pitcairn** possède un patrimoine naturel tout aussi unique. La petite île de Pitcairn héberge 80 espèces de plantes vasculaires indigènes dont une dizaine sont endémiques. 28 espèces d'oiseaux nichent dans l'archipel, dont une population de pétrels de Murphy qui constitue 90 % de la population mondiale de cette espèce. Les fonds marins sont quasi intacts et les stocks de poissons florissants, dominés par de grands prédateurs tels que les requins.

MENACE

DES PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

Les îles ont des équilibres fragiles et sont particulièrement vulnérables aux agressions d'origine anthropique. Alors qu'elles ne représentent que 5 % des terres émergées, elles constituent actuellement l'épicentre de la crise d'extinctions récente. Au cours des quatre derniers siècles, 75 % des espèces animales qui ont disparu de la planète étaient des espèces insulaires. Ce chiffre atteint 90 % chez les oiseaux.
La destruction des milieux naturels (exploitation minière, urbanisation, agriculture, incendies) et l'introduction d'espèces envahissantes sont les principales causes d'érosion de la biodiversité en milieu insulaire. D'autres menaces interviennent comme le prélèvement accru des ressources, le changement climatique et les pollutions. Les pertes de biodiversité qui en découlent occasionnent des ruptures dans le fonctionnement des écosystèmes et des réactions en chaîne qui engendrent l'altération ou la disparition des services écosystémiques, utiles aux populations humaines (voir p. 16).

Les conséquences pour ces dernières sont multiples : baisse de l'accès aux ressources (alimentation, eau, matières premières), baisse de la fertilité des sols (donc des rendements agricoles) et augmentation des fléaux agricoles, moins bonne résistance aux maladies, érosion des sols, inondations, pertes économiques et culturelles, etc.

Centre d'Enfouissement Technique de Futuna © CPS - INTEGRE

« Les îles sont les meilleurs indicateurs de l'efficacité des politiques environnementales internationales. L'humanité pourra mesurer ses succès ou ses échecs sur les îles en premier lieu… »

James Alix Michel, président des Seychelles (IUCN Global Island Survey)

ENJEUX

DES ÎLES SENTINELLES AUX ÎLES LABORATOIRES

À bien des égards, les îles et leurs habitants sont en première ligne des bouleversements qui affectent la biosphère et généralement les premiers à sonner l'alarme. Mais les îles sont aussi de véritables sentinelles ou laboratoires à ciel ouvert, des lieux où sont expérimentées de nouvelles solutions et initiées de nouvelles stratégies publiques et économiques qui allient préservation de l'environnement et développement local harmonieux et durable, au bénéfice des populations.

Vue du Mont Humbold, Nouvelle-Calédonie © CPS - INTEGRE

Le saviez-vous?

Il existe à l'échelle mondiale 36 points chauds de biodiversité (hotspots), en raison de leur forte concentration en espèces endémiques et leur haut niveau de menace. Les PTOM du Pacifique en abritent deux : la Nouvelle-Calédonie constitue à elle seule un point chaud ; les îles de Polynésie française, de Wallis-et-Futuna et Pitcairn font partie du point chaud « Polynésie-Micronésie ».

SYSTÈMES INTERCONNECTÉS

ENJEUX

DES SERVICES RENDUS AUX SOCIÉTÉS

Les écosystèmes apportent des biens et rendent des services cruciaux au bien-être des populations humaines. D'après la FAO (Food and Agriculture Organisation), ils sont de quatre ordres :

- **Services d'approvisionnement :** les écosystèmes produisent de la nourriture, de l'eau, des plantes médicinales, des matières premières...
- **Services de régulation :** les écosystèmes influent sur le climat, modèrent les phénomènes climatiques extrêmes, régulent les maladies, purifient l'eau et l'air, piègent et stockent le carbone, interviennent dans la prévention de l'érosion, le maintien de la fertilité des sols, la pollinisation des fleurs, la lutte biologique...
- **Services de soutien :** les écosystèmes servent d'habitats aux espèces vivantes, maintiennent la diversité génétique et entretiennent les cycles naturels : cycle de l'eau, cycle des nutriments, stabilité des sols, production de dioxygène par les plantes...
- **Services culturels :** les écosystèmes fournissent des avantages immatériels. Ce sont des lieux de vie, de loisir, de spiritualité, de tourisme, d'inspiration artistique et esthétique...

Les activités humaines, qui peuvent entrainer de la pollution, de la surpêche, de la déforestation ou du réchauffement climatique, peuvent avoir des incidences négatives sur le fonctionnement des écosystèmes. Elles entraînent une perte de services rendus par la nature avec la raréfaction de petits organismes (abeilles, coléoptères, fourmis...) impliqués dans la pollinisation des fleurs et la décomposition de la matière organique, la pollution des ressources en eau, la propagation de maladies, l'érosion des sols, la diminution des ressources halieutiques, ou encore le blanchissement des récifs coralliens. Ainsi, la qualité de vie des populations humaines est peut être affectée.

Lac Lalolao qui alimente en eau douce la population de Walis © CPS - INTEGRE

ENJEUX

TROUVER UN ÉQUILIBRE

Le développement durable se définit comme un modèle qui « répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Brundtland, 1987). Cette façon d'agir et de penser globale repose sur trois piliers interdépendants.

- **L'équité sociale** consiste à satisfaire les besoins essentiels des populations humaines (logement, santé, alimentation, éducation) en réduisant les inégalités et en respectant les cultures.

- **L'économie efficace et responsable** s'appuie sur des modes de production et de consommation innovants, éthiques et durables.

- **La qualité environnementale** consiste à préserver les ressources naturelles à long terme en maintenant les équilibres écologiques et en limitant les impacts.

La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois domaines. Il repose sur la solidarité, le principe de précaution, la participation de tous et la responsabilité de chacun. Pour relever les défis de la pauvreté, du changement climatique et des conflits, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a adopté le 25 septembre 2015 un programme de développement durable pour la période 2016-2030 et qui repose sur 17 objectifs de développement durable. Les ambitions exposées à savoir l'humanité, la planète, la paix, la prospérité et les partenariats sont étroitement liées au développement durable.

« Nous sommes déterminés à prendre les mesures audacieuses et porteuses de transformations qui s'imposent d'urgence pour engager le monde sur une voie durable, marquée par la résilience. Et nous nous engageons à ne laisser personne de côté dans cette quête collective »

Préambule du programme « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 »

Manou au vent - Wallis © CPS - INTEGRE

Cocoteraie © CPS - INTEGRE

2

LE PROJET INTEGRE

AMÉLIORER LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS

GÉRER DURABLEMENT LES ÎLES ET LES ZONES CÔTIÈRES

L'homme a une emprise de plus en plus forte sur les milieux naturels côtiers et occasionne des bouleversements qui compromettent ses capacités à accéder aux ressources disponibles, développer des activités économiques soutenables, perpétuer ses traditions. Découverte des démarches permettant de gérer durablement ce patrimoine...

ENJEUX

UN PATRIMOINE CONVOITÉ

Les zones côtières et les îles des PTOM sont des lieux de vie des populations humaines, des leviers de développement économique et constituent un patrimoine naturel à haute valeur écologique et culturelle. Elles drainent de nombreuses richesses, d'ordre monétaire, patrimonial, esthétique ou spirituel (voir tableau ci-dessous). L'un des enjeux majeurs est d'arriver à conserver l'intégrité de ce capital en renforçant les atouts et diminuant les menaces qui pèsent sur ces lieux convoités.

CAPITAL D'UNE ZONE CÔTIÈRE

+ Richesses économiques	+ Richesses biologiques et écologiques	+ Richesses culturelles et immatérielles	− Vulnérabilités/ Menaces
• Tourisme • Pêche • Agriculture • Aquaculture • Industries • Commerces, ports • Immobilier • BTP • Services publics • Exploitation de matières premières	• Écosystèmes remarquables (forêts, récifs coralliens, mangrove...) • Biodiversité endémique • Espèces rares • Espèces emblématiques (baleines à bosse, raies mantas...) • Services écologiques : purification de l'eau, cycle du carbone, régulation du climat, pollinisation...	• Savoirs traditionnels océaniens • Connaissances scientifiques • Lieux classés : Patrimoine mondial UNESCO, Ramsar... • Beaux paysages, lieux sacrés • Loisirs, bien-être	• Pollutions • Destruction d'habitats • Espèces envahissantes • Surexploitation des ressources • Perte de biodiversité • Perturbation des écosystèmes et perte des services écologiques • Changement climatique • Perte des valeurs culturelles • Risques naturels (tsunami, cyclone...)

GESTION

GÉRER DURABLEMENT LE PATRIMOINE COMMUN

Dans un environnement où les spécificités économiques, sociales et écologiques sont multiples, la question de la gestion durable des ressources communes, pour le bien-être de tous les usagers, est une préoccupation centrale. Comment concilier des intérêts ou des usages différents ? Comment créer l'adhésion des populations et mobiliser autour de projets communs, sans créer des crispations ou des frustrations ? Pour répondre à ces défis, de nouvelles démarches et formes de gouvernances territoriales associant les acteurs locaux, usagers et décideurs à la prise de décision sont de plus en plus utilisées. Elles sont construites sur le modèle de la démocratie participative et visent à développer une solidarité locale, surmonter les antagonismes initiaux, élaborer des solutions consensuelles, construire une vision partagée et partager équitablement les bénéfices. La gestion intégrée et le développement local sont deux modèles participatifs promus et mis en œuvre par le projet INTEGRE.

DÉFINITIONS

LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) consiste à utiliser durablement un domaine (terrestre, littoral, marin) ou une ressource (eau, forêt, lagon...) en associant les acteurs locaux à la prise de décision et en conciliant le développement socio-économique avec la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel.
La GIZC propose une approche globale de l'espace littoral, de la montagne au récif, en croisant les visions sectorielles : économiques, environnementales, sociales, culturelles et scientifiques.
La GIZC est un outil de concertation, de planification, et de priorisation des usages et des mesures de gestion. Elle permet d'intégrer les référents culturels et les savoirs traditionnels.
La GIZC favorise l'émergence d'actions de développement durable en tirant parti d'autres expériences réussies ailleurs. Elle suppose que les acteurs locaux définissent communément les objectifs à atteindre et que l'adhésion soit suffisante pour être légitime, acceptée et respectée. Depuis une vingtaine d'années, la GIZC a été mise en œuvre dans différents programmes, notamment dans le Pacifique Sud.

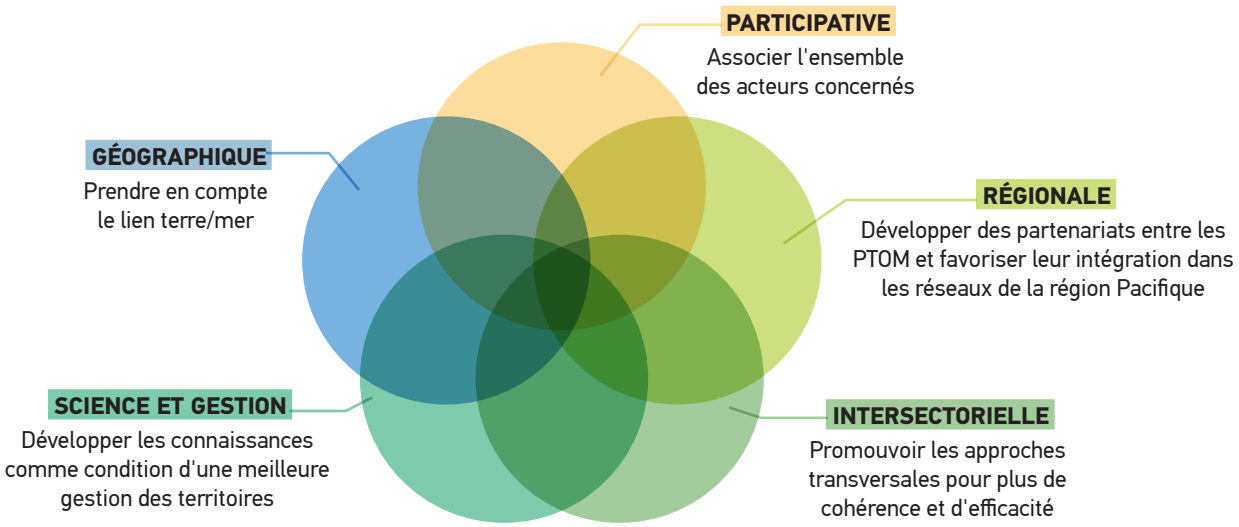

« La gestion intégrée des zones côtières (GIZC), un outil de gouvernance territoriale au service du développement durable et de la résilience face aux changements globaux »

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE LOCAL

La notion de gestion intégrée des zones côtières peut être un concept parfois difficile à appréhender pour les populations locales, qui peuvent ne pas la comprendre ou la percevoir comme éloignée de leurs préoccupations quotidiennes. Sur les îles, l'intégralité de la surface terrestre est une « zone côtière » avec des influences des montagnes aux récifs. Sur les îles, l'approche peut s'apparenter à celle du « développement durable local » qui peut offrir une autre voie de compréhension et d'intégration. Elle se définit comme une stratégie d'intervention, réfléchie et partagée, qui vise à mettre en place une cohésion sociale, économique, culturelle et environnementale entre tous les acteurs interagissant dans une région à dimension humaine définie, sans mettre en péril leur bien-être futur.

LE PROJET INTEGRE

Le projet INTEGRE, pour INitiatives des TErritoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement, appuie les démarches de gestion intégrée dans les zones côtières (GIZC) des quatre Pays et Territoires d'Outre-mer européens du Pacifique (PTOM) et en assure la promotion dans la région Pacifique.

OBJECTIF DU PROJET

INTEGRE est un projet participatif de mise en œuvre de nouvelles formes de gouvernance et d'un programme d'activités de développement élaboré et suivi par un grand nombre de partenaires. Il poursuit un objectif principal décliné à une échelle régionale et une échelle locale : contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations.

« Contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations »

COMPOSANTE RÉGIONALE

Les PTOM du Pacifique sollicitent assez peu les organisations régionales dont ils sont membres. Les échanges et les collaborations sont assez peu développés en dépit des enjeux environnementaux régionaux. Le volet régional du projet vise à renforcer la coopération régionale en matière de développement durable » et de GIZC. Il consiste à mener deux actions principales :

- **Créer des espaces de rencontre et de collaboration entre les PTOM** et entre les pays de la région en organisant des ateliers régionaux sectoriels et d'échanges (tourisme durable, agriculture biologique, etc.), en mobilisant des expertises régionales au bénéfice des PTOM (gestion des déchets dangereux, etc.), en organisant des échanges bilatéraux entre les PTOM ou entre PTOM et pays de la région.
- **Améliorer la contribution des PTOM aux réseaux régionaux d'échanges et de concertation** en participant à des travaux de coopération régionale, en créant des outils d'échanges, en valorisant les expériences acquises par la capitalisation et la communication ou encore en intégrant des réseaux régionaux existants (agriculture biologique, etc.). L'avancée des travaux régionaux est consignée dans des fiches de suivi éditées dans les rapports d'activités annuels

NOUVELLE-CALÉDONIE

1

Le Grand Sud calédonien
Le projet INTEGRE vise à renforcer la participation des comités de gestion UNESCO au plan de gestion du grand lagon Sud, à mieux appréhender et gérer la fréquentation touristique et de loisir des milieux marins et côtiers et enfin, de mener une réflexion sur la stratégie de développement durable du grand Sud.

2

Les atolls d'Ouvéa Beautemps-Beaupré
Le projet INTEGRE accompagne la mise en œuvre opérationnelle de la gestion du site inscrit au Patrimoine mondial UNESCO. Province des îles Loyauté, coutumiers et associations, avec l'aide de scientifiques, sont unis pour traiter les enjeux d'érosion, de régulation des espèces envahissantes, sensibiliser et mettre en valeur des sites emblématiques de l'île pour accompagner le développement écotouristique.

3

La zone côtière Nord-Est
Le projet INTEGRE accompagne la province Nord et les comités de gestion locaux pour renforcer la gestion participative de ce site inscrit au Patrimoine mondial UNESCO. Avec l'implication des acteurs locaux, des actions de suivi de l'état du lagon, de gestion des déchets et de restauration des bassins versants sont menées.

WALLIS-ET-FUTUNA

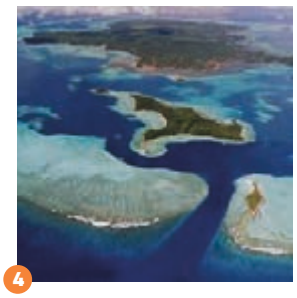

4

Wallis et son lagon
Le projet INTEGRE accompagne l'île dans la mise en place d'une stratégie de développement durable dans l'intérêt des populations sur les enjeux identifiés comme prioritaires telles la préservation de la ressource en eau et la protection du littoral.

5

Futuna
Le projet INTEGRE contribue à gérer et valoriser durablement l'environnement afin de préserver le cadre de vie et la qualité des milieux du territoire, et en accompagnant les populations sur les problématiques prioritaires (gestion des déchets, préservation de la ressource en eau, restauration et protection du littoral).

COMPOSANTE LOCALE

L'expérimentation à petite échelle par l'action et l'appropriation est une approche concrète pour les acteurs locaux. Chaque territoire a donc proposé un panel de sites pilotes afin qu'INTEGRE vienne en appui à des expérimentations locales où les populations peuvent être parties prenantes de leur développement.

Le volet composante locale de mise en œuvre des projets de GIZC et de développement local rassemble au total 9 sites pilotes. Ces projets suivent un cadre, les plans d'action, élaborés en étroite collaboration avec les partenaires locaux.

La composante locale consiste à :

- **Expérimenter à petites échelles** sur des sites pilotes des projets de GIZC et de développement
- **Améliorer la gouvernance** liée à la gestion de l'environnement

Les expériences de terrain menées dans le cadre de la composante locale alimentent la composante régionale. Les méthodes et les résultats sont capitalisés et valorisés à l'échelle du Pacifique. L'avancée des travaux régionaux est consignée dans des fiches de suivis éditées dans les rapports d'activités annuels.

LES 9 SITES PILOTES

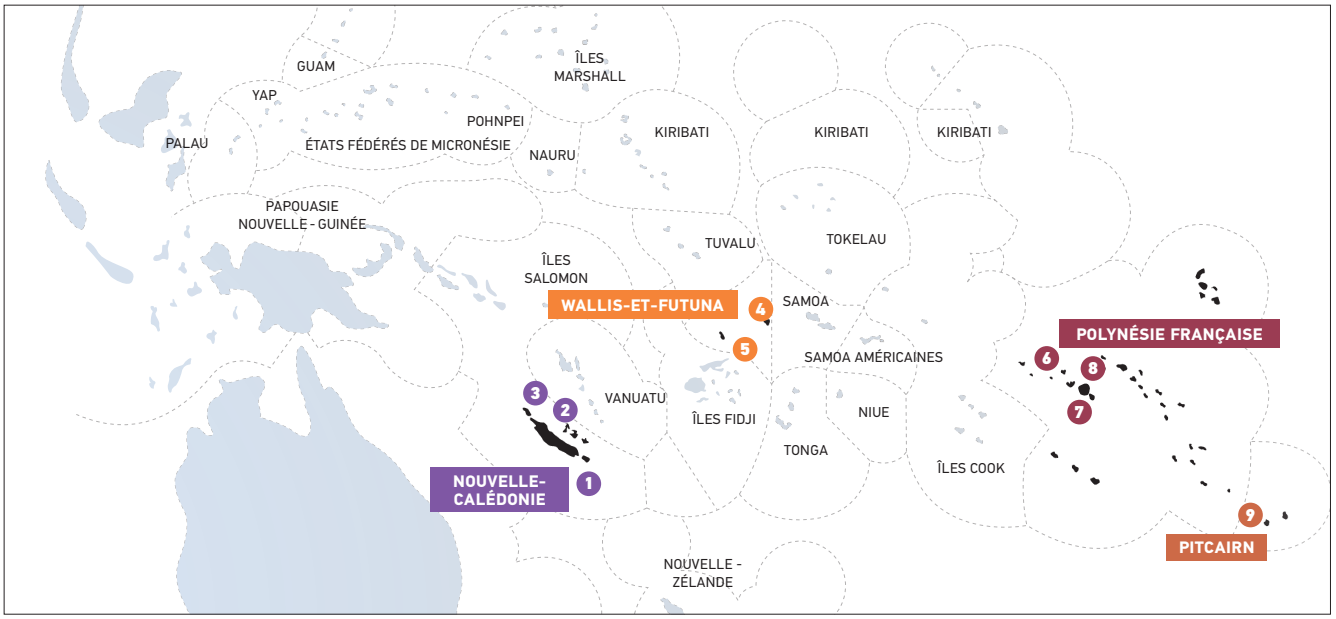

POLYNÉSIE FRANÇAISE

6

Les îles de Raiatea-Taha'a et leur lagon
Le projet INTEGRE accompagne le développement économique durable de ces îles dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme. Il soutient des actions de réduction des pollutions associées aux activités économiques et le développement d'activités économiques durables.

7

La presqu'île de Tahiti
Le projet INTEGRE accompagne le développement durable des usages lagonaires sur ce site en associant à la fois réduction des pressions anthropiques et développement d'activités économiques durables et innovantes.

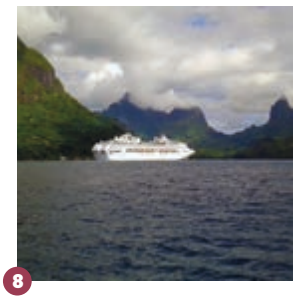

8

La Baie et la vallée d'Opunohu
Le projet INTEGRE contribue au développement d'un tourisme durable en mettant en œuvre des actions de protection de l'environnement du site, de développement d'activités écotouristiques et d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

PITCAIRN

9

Îles de Pitcairn
Le projet INTEGRE contribue au développement et à la promotion de cet archipel isolé et chargé d'histoire autour de trois axes principaux : gestion et valorisation des déchets, lutte contre l'érosion terrestre, valorisation durable du patrimoine naturel et culturel.

CADRE LOGIQUE

Le cadre logique est un outil d'aide à la conduite de projet préconisé par les bailleurs de fonds, dont l'Union européenne, qui permet d'apporter une cohérence entre les différents niveaux du projet, en se référant aux objectifs clairement définis ainsi qu'aux actions et aux résultats attendus. Il permet :

- d'identifier les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés
- de vérifier l'avancée du projet et évaluer les résultats

La structuration du projet à deux échelles (régionale et locale) suit un cadre d'objectifs/actions/résultats attendus « en cascade ». Ainsi, chaque action peut contribuer à l'atteinte de plusieurs objectifs. Des évaluations externes programmées et financées par la Commission européenne sont organisées à différents moments du projet.

INTEGRE

Le projet INTEGRE peut se résumer ainsi :

OBJECTIF GÉNÉRAL	**CONTRIBUER À GÉRER OU VALORISER DURABLEMENT L'ENVIRONNEMENT DES PTOM DANS L'INTÉRÊT DES POPULATIONS**			
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	**COMPOSANTE RÉGIONALE** **Renforcer la coopération régionale en matière de GIZC**		**COMPOSANTE LOCALE** **Planifier et mettre en œuvre une GIZC en réponse aux enjeux de développement durable du territoire**	
RÉSULTATS ATTENDUS	Mise en place d'espaces de rencontre et collaboration entre PTOM et entre PTOM et pays de la région	Amélioration de la contribution des PTOM aux réseaux régionaux d'échanges	Amélioration de la gouvernance liée à la gestion de l'environnement	Mise en œuvre localement des actions de GIZC
ACTIVITÉS	• Organisation d'ateliers techniques régionaux • Expertises techniques régionales • Échanges bilatéraux entre PTOM et PTOM/ACP	• Contribution des PTOM aux documents stratégiques régionaux • Création d'outils dédiés aux échanges régionaux • Capitalisation sur le projet et communication	• Mise en place de dispositifs participatifs de gouvernance locale/territoriale/régionale • Renforcement des capacités locales • Sensibilisation de la société civile et décideurs	• Élaboration d'un plan de GIZC • Mise en oeuvre d'actions de gestion et de conservation • Mise en place de nouvelles activités économiques durables

GOUVERNANCE

Le projet INTEGRE est mis en œuvre dans les quatre PTOM sur la période 2013-2018. Il est piloté par la Polynésie française, conjointement avec la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Pitcairn. La Communauté du Pacifique (CPS) coordonne sa mise en œuvre via une équipe de cinq personnes recrutées pour le projet : une coordinatrice, une assistante de projet et trois coordinatrices adjointes pour chaque territoire.
Un système de gouvernance à trois échelles géographiques (régionale, territoriale et par site-pilote) a été mis en place. Il est résumé dans le schéma ci-dessous :

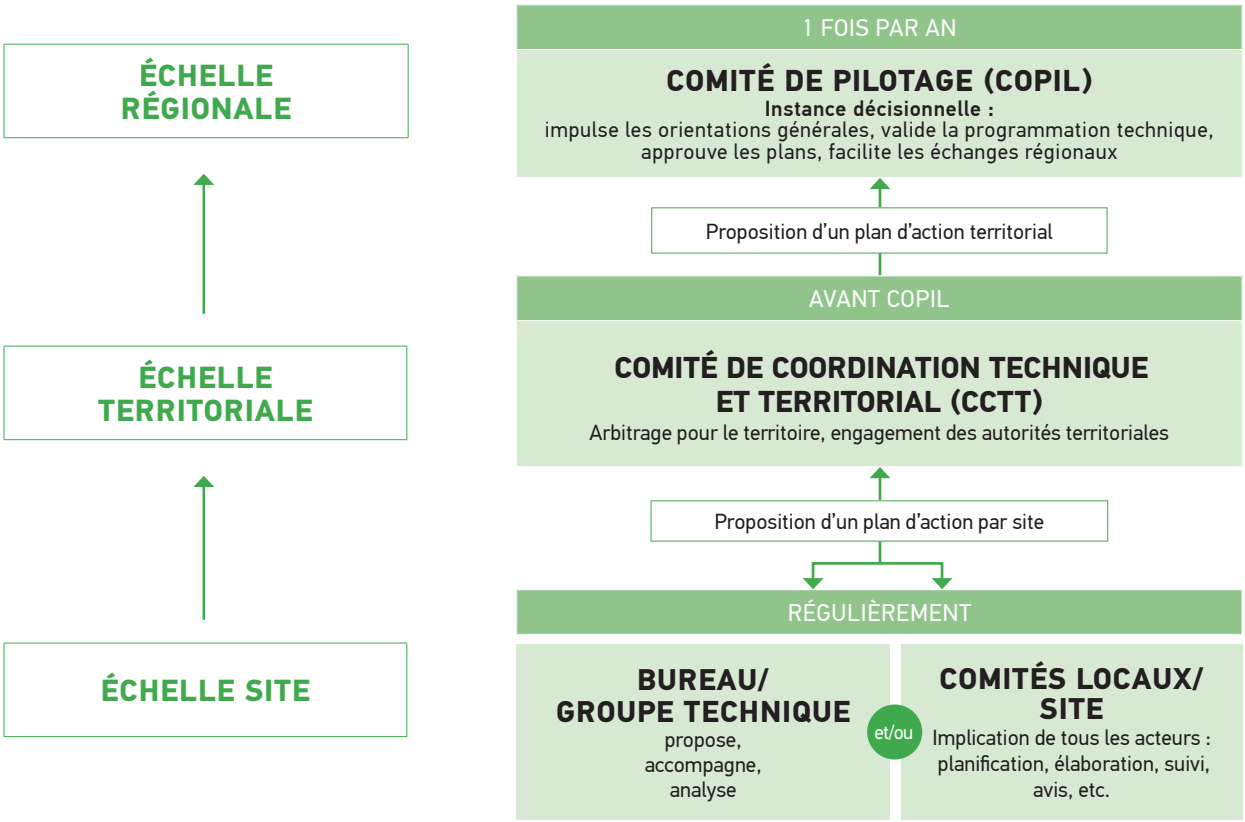

MISE EN ŒUVRE

Plusieurs modalités coexistent pour la mise en œuvre des activités. Elles sont fixées dans les plans d'action (régionaux et territoriaux) validés en COPIL et par des protocoles d'accord signés entre la CPS et les quatre ordonnateurs territoriaux.
Les différentes modalités de mise en œuvre sont :

- **Mise en œuvre directe par la CPS** (principalement pour des activités régionales ou quand aucun partenaire technique local n'a été identifié pour porter l'activité)
- **Mise en œuvre par des partenaires locaux**, encadrée par :
  - des conventions de mise en œuvre qui prévoient la délégation de la gestion des fonds INTEGRE liés à la mise en œuvre d'activités identifiées
  - des agréments signés entre la CPS et des opérateurs techniques permettent la délégation de la mise en œuvre d'activités identifiées, sans délégation de fonds qui restent gérés par la CPS. Les agréments permettent de financer des actions menées par des services techniques sans devoir passer par le budget central des collectivités et de travailler avec de petites organisations locales

Les agréments et les conventions de mise en œuvre bénéficient d'un suivi administratif rapproché.

BUDGET

Financé par l'Union européenne à hauteur de 12 millions d'euros (1,4 milliard de francs Pacifique), le projet INTEGRE est mis en œuvre dans les quatre PTOM sur la période 2013-2018. Le suivi budgétaire du projet est assuré par la CPS. Des rapports financiers audités sont fournis à la Commission européenne avec chaque demande de décaissement. Les conventions de mise en œuvre passées avec les opérateurs gestionnaires ne sont pas auditées individuellement, mais les audits du projet comprennent un volet conséquent concernant ces subventions. Les dépenses effectuées par les opérateurs gestionnaires sont intégrées dans la comptabilité de la CPS suite à la remise de l'ensemble des pièces justificatives requises par les procédures de l'organisation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Sur la base des travaux produits par les opérateurs et à la suite d'échanges/validations avec les partenaires, l'équipe du projet INTEGRE fournit diverses productions et s'assure de leur diffusion : rapports trimestriels d'avancement, comptes-rendus de comités de pilotage, rapports annuels, comptes-rendus d'ateliers/forums. Les documents réalisés dans le cadre du projet (diaporamas, publications scientifiques, posters, photos, vidéos...) sont régulièrement mis en ligne sur le site internet **www.integre.spc.int** et sont librement téléchargeables.
Des évaluations externes du projet INTEGRE programmées par la Commission européenne sont prévues afin de suivre son avancée et vérifier si les résultats sont en adéquation avec les objectifs fixés.

3

COMPOSANTE RÉGIONALE

RENFORCER LA COOPÉRATION RÉGIONALE EN MATIÈRE DE GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

LA COOPÉRATION RÉGIONALE DANS LE PACIFIQUE SUD

Le Pacifique Sud est composé de pays et territoires qui connaissent les mêmes problématiques environnementales et de développement. Pour réduire l'isolement des îles et « rapprocher » les territoires, plusieurs organisations régionales ont été créées qui accueillent des programmes et plates-formes de coopération régionale. Panel...

LE FORUM DES ÎLES DU PACIFIQUE

Le Forum des Îles du Pacifique (FIP) est l'organisation politique « mère » du Pacifique. Il est la seule entité qui réunit chaque année depuis 1971 l'ensemble des chefs d'État ou de gouvernement des pays du Pacifique et dispose d'un mandat transversal aux autres organisations régionales. C'est le Secrétaire général du FIP qui préside le Conseil des Organisations Régionales du Pacifique (le CORP), organe de coordination de l'ensemble des organisations régionales de la région. Le siège de son Secrétariat général se trouve à Suva, aux îles Fidji. Composé de seize membres, il est dirigé par un ressortissant d'un des États membres. La présidence de l'organisation est assurée, à tour de rôle, par les chefs d'État ou de gouvernement des pays membres.

LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

La Communauté du Pacifique (CPS) est une organisation internationale bilingue (anglais et français) qui compte parmi ses membres les États et les territoires anglophones et francophones de la région. Œuvrant en Océanie, la CPS a été fondée en 1947 à Canberra, peu après la Seconde Guerre mondiale par les six pays qui administraient alors les territoires dans la région Pacifique : l'Australie, les États-Unis, la France, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.
Aujourd'hui, la Communauté du Pacifique comporte 26 membres, dont 22 pays et territoires insulaires, et les quatre membres fondateurs que sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France et les États-Unis d'Amérique. Son siège est implanté à Nouméa et elle a des antennes régionales à Suva (Fidji), Pohnpei (États fédérés de Micronésie) et Honiara (Îles Salomon). La CPS fournit des services d'assistance technique, de formation et de recherche à 22 États et territoires insulaires du Pacifique. L'intégration transversale des connaissances et des compétences spécialisées dans plusieurs secteurs majeurs permet à la CPS d'adopter une approche unique du développement des ressources terrestres, marines et humaines de la région.

Atelier FED11 © CPS - INTEGRE

Domaine d'Opunohu © M. Charles

LE PROGRAMME RÉGIONAL OCÉANIEN DE L'ENVIRONNEMENT (PROE)

Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) est né suite au séminaire réalisé en 1969 sur la conservation de la nature. Le résultat de ce séminaire a conduit à l'inclusion, en 1973, d'un programme de la conservation de la nature au sein de la CPS. Les questions environnementales devenant de plus en plus importantes pour les États et au niveau régional, il a été décidé de créer le PROE en 1982, puis d'installer le siège à Apia (Samoa) en 1992. Le PROE comporte 26 membres, dont 21 pays et territoires insulaires, et cinq pays développés ayant des intérêts directs dans la région : l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France, les États-Unis et le Royaume-Uni (depuis 2012). Le Plan stratégique du PROE repose sur quatre priorités :

- Le changement climatique et la gestion côtière intégrée
- La diversité biologique et la gestion écosystémique
- La gestion des déchets et la lutte contre la pollution
- La surveillance et la gouvernance environnementales

LE FORUM DE DÉVELOPPEMENT DES ÎLES DU PACIFIQUE (PIDF)

Le Forum de développement des Îles du Pacifique (PIDF), dont le siège est à Suva, est une organisation régionale en cours de structuration, résultant d'une initiative du gouvernement fidjien, suite à son exclusion du Forum des Îles du Pacifique (FIP) en 2009. L'objectif du PIDF est de soutenir le développement durable des îles du Pacifique en facilitant :

- L'intégration des trois piliers du développement durable (environnement, social et économique) pour équilibrer la poursuite de la croissance économique et les besoins des sociétés avec la résilience de l'environnement
- L'utilisation des outils et des innovations liés à l'économie verte, au leadership d'adaptation et à la mise en place de partenariats durables

L'ORGANISATION DU TOURISME DU PACIFIQUE SUD

La South Pacific Tourism Organisation (SPTO) est née de la conclusion d'un traité multilatéral en 1999 connu sous le nom de « Constitution de l'organisation du tourisme du Pacifique Sud ». Il s'agit d'une organisation intergouvernementale centrée sur le Pacifique Sud composée de 17 États membres. La SPTO a vocation à promouvoir les îles du Pacifique en tant que destinations touristiques, destinations lointaines et méconnues, ce qui passe par une amélioration des accès aériens et maritimes aux îles et par la promotion de la diversité culturelle de la région Pacifique. Outre le développement du tourisme, la SPTO a divers objectifs et contribue à l'amélioration de la visibilité de la région comme actrice dans le domaine environnemental par une promotion du développement durable, une sensibilisation globale de la région et par le développement de l'écotourisme. Ces objectifs au service du développement d'un tourisme durable dans la région passant nécessairement par une coopération des différents États membres, la SPTO joue ainsi un rôle central dans la coordination régionale du secteur du tourisme.

AUTRES ORGANISATIONS

D'autres organisations régionales existent comme la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC) ou la Commission économique et sociale Asie-Pacifique (Césap) de l'Ecosoc (Conseil économique et social des Nations Unies).

MISE EN ŒUVRE DU VOLET RÉGIONAL DU PROJET INTEGRE

La composante régionale du programme INTEGRE vise à renforcer la coopération régionale en matière de développement durable et de GIZC et à améliorer l'intégration des PTOM dans leur région.

OBJECTIFS

- Créer ou développer des espaces de rencontre et de collaboration entre les PTOM et entre les PTOM et les pays de la région
- Améliorer la contribution et la participation des PTOM aux réseaux régionaux

CRÉER DES ESPACES DE RENCONTRE ET DE COLLABORATION

Ce volet se décline en trois activités principales :

- **Organisation d'ateliers techniques régionaux et sectoriels dans les différents PTOM.** Destinés aux partenaires du projet, ils visent à favoriser les échanges d'expériences, les discussions et la diffusion des informations. Il s'agit d'ateliers dont le sujet est d'intérêt pour les PTOM (agriculture biologique, tourisme durable, gestion participative, gestion des déchets...) ou d'ateliers méthodologiques (élaboration de plans d'action, de comités de gestion...).

- **Mobilisation d'expertises techniques régionales au service des PTOM.** Les territoires ne disposent pas toujours d'expertises techniques spécifiques leur permettant d'appréhender ou de mettre en œuvre certaines activités de développement durable, car elles nécessitent des compétences pointues ou des outils techniques qu'ils n'ont pas. Ce module finance des missions d'expertise et des formations de personnels locaux pour répondre à des demandes ciblées des partenaires (expertises sur le traitement des déchets dangereux, la lutte biologique, le compostage).

- **Organisation d'échanges bilatéraux régionaux entre PTOM et PTOM et ACP**. Les échanges bilatéraux ont été mis en place en 2015 suite à une demande des PTOM qui souhaitaient s'informer et aller chercher de l'expertise dans les pays voisins de la région pour la mettre en application dans leurs territoires. Les échanges fonctionnent sous forme d'appels à projets largement diffusés dans les PTOM. Les projets sont sélectionnés par un jury composé de membres des PTOM et de la CPS. Les échanges bénéficient à tous les PTOM ainsi qu'à des pays de la région Pacifique (Fidji, Vanuatu, Samoa, Nouvelle-Zélande, Australie, etc.).

Atelier tourisme durable © CPS - INTEGRE

AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ET LA PARTICIPATION AUX RÉSEAUX RÉGIONAUX

© CPS - INTEGRE

Ce volet consiste à mener les activités suivantes :

- Participation des PTOM aux différents séminaires, conférences et projets techniques des organisations régionales
- Amélioration de l'intégration des PTOM dans les réseaux régionaux informels ou existants, dans les domaines de l'agriculture biologique, la gestion des déchets et l'adaptation au changement climatique
- Valorisation des expériences des PTOM par la mise en place d'un plan de capitalisation et de communication d'INTEGRE. Ce plan permet de documenter et de capitaliser l'expérience acquise dans le cadre des sites pilotes et des actions régionales, et de la diffuser aux pays de la région
- Financement d'appuis linguistiques dans le cadre des échanges régionaux avec par exemple la traduction de documents ou études spécifiques ou encore l'interprétation de certaines conférences

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le projet INTEGRE soutient le programme de « réseaux de fermes pilotes biologiques » au sein des trois Pays et Territoires d'outre-mer européens francophones du Pacifique. Piloté par la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie (CANC), ce programme vise à renforcer l'agriculture biologique dans les PTOM et le réseau POET-Com (Pacific Organic and Ethical Trade Community). Dans ce volet, les producteurs sont étroitement associés à l'élaboration et la mise en œuvre du projet INTEGRE. Les expérimentations agronomiques sont réalisées dans des exploitations agricoles (certifiées en agriculture biologique), dans des lycées agricoles partenaires et au sein d'un réseau d'agriculteurs partenaires. Trois grands types d'activités sont prévus :

- Mise en place des fermes-pilotes biologiques dans les trois PTOM francophones pour en faire des lieux d'expérimentation, de démonstration et d'échange à l'échelle locale et régionale
- Organisation d'échanges régionaux et de formations annuelles à l'attention des agriculteurs et des techniciens
- Production et la diffusion des connaissances acquises telles que des référentiels technico-économiques conformes à l'agriculture biologique

Ce programme offre la possibilité d'innover dans des pratiques culturales plus respectueuses de l'environnement et d'améliorer les itinéraires techniques en agriculture biologique.
Les expérimentations et innovations s'articulent autour de trois problématiques : la fertilité des sols et le compostage, la lutte contre les maladies et ravageurs, la sélection et la production locale de semences adaptées à l'agriculture bio.

Atelier Agribio © CPS - INTEGRE

GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets est l'un des défis les plus cruciaux et complexes à relever pour les pays insulaires, car les îles doivent faire face à de nombreuses contraintes : dispersion géographique, coûts financiers, manque d'infrastructures, cadres réglementaires, déficit de sensibilisation des populations. Aujourd'hui, le développement de certaines activités (tourisme, agriculture, industrie, etc.) produit de plus en plus de déchets et leur gestion aléatoire génère des dommages environnementaux, des risques sanitaires et une pollution esthétique qui se répercute négativement sur les territoires.

La gestion par l'approche collaborative suscite un intérêt croissant. En effet, les partenariats peuvent permettre d'optimiser la gestion, créer de nouveaux circuits de traitement ou recyclage et réduire les coûts. Ainsi, quelques initiatives régionales sont aujourd'hui à l'œuvre dans ce domaine, notamment sous la direction du PROE (Programme régional océanien de l'environnement). Le projet INTEGRE s'insère dans cette dynamique et soutient une dizaine d'actions en partenariat avec le PROE.

- Réalisation d'un inventaire des pratiques et des expériences réussies, mise en œuvre de recommandations régionales en s'appuyant sur des stratégies existantes (échelon national, régional) et élaboration de formations et des économies d'échelle
- Organisation du partage d'expériences, de savoir-faire et d'information
- Appui pour la mise en place de systèmes rentables et autosuffisants
- Amélioration des capacités régionales et territoriales par la formation
- Apport d'expertises sur la gestion et l'évacuation des déchets dangereux (réglementations à appliquer, prestataires régionaux pour le transport et le traitement, etc.).

© CPS - INTEGRE

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes, l'érosion des côtes, la montée du niveau de la mer et le blanchissement des coraux, les îles du Pacifique subissent de plein fouet les effets du changement climatique et mesurent l'urgence de la situation. Si diverses mesures d'atténuation et de réduction des risques sont déjà prises et encouragées, certains PTOM n'avaient pas encore développé de stratégies territoriales d'adaptation au changement climatique. À la demande des autorités, le projet INTEGRE soutient donc plusieurs activités qui visent à :

- Amélioration de l'insertion des PTOM dans les dynamiques régionales sur le thème de l'adaptation au changement climatique, afin qu'ils soient plus présents, partagent les savoirs-faire et bénéficient des innovations et expériences de la région
- Soutien à l'élaboration de stratégies adaptées et évolutives à l'échelle des PTOM en s'appuyant sur des résultats de terrain des sites pilotes, les échanges d'expériences, la diffusion de connaissances acquises et la sensibilisation de la population
- Renforcement de la résilience des écosystèmes face aux effets du changement climatique (ou des catastrophes naturelles au sens large) par la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières et l'incorporation de cette thématique dans les pratiques d'échanges ainsi que dans les plans de gestion

Île Ouen © CPS - INTEGRE

4

COMPOSANTE LOCALE

METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS DE GIZC ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL SUR DES SITES PILOTES

LE CADRE OPÉRATIONNEL DES PROJETS

Chaque territoire a proposé un panel de sites pilotes afin qu'INTEGRE vienne en appui à des expérimentations locales où les populations pouvaient être parties prenantes de leur développement. La composante territoriale et locale, intitulée « mise en œuvre des projets de GIZC et de développement local », rassemble au total neuf sites pilotes.

OBJECTIFS

- Expérimenter à petites échelles sur des sites pilotes des projets de GIZC et de développement
- Améliorer la gouvernance liée à la gestion de l'environnement
- Capitaliser, valoriser et diffuser les résultats des activités à l'échelle du territoire et de la région.

Présentation du projet INTEGRE en province Nord - Novembre 2013 © INTEGRE

LE PLAN D'ACTION COMME SOCLE COMMUN

Pour atteindre les objectifs et définir ce qui doit être accompli, par qui, quand et à quel coût, des plans d'action ont été élaborés pour chaque territoire et chaque site pilote. Les plans d'action sont organisés ainsi :

- Contextes et enjeux : données géographiques, démographiques, écologiques, socio-économiques et institutionnelles
- Analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces du site
- Objectifs spécifiques
- Dispositif de gouvernance locale pour la gestion intégrée
- Actions mises en œuvre et opérateurs associés
- Budget
- Processus d'évaluation et de suivi des résultats attendus
- Plan de communication et diffusion des résultats

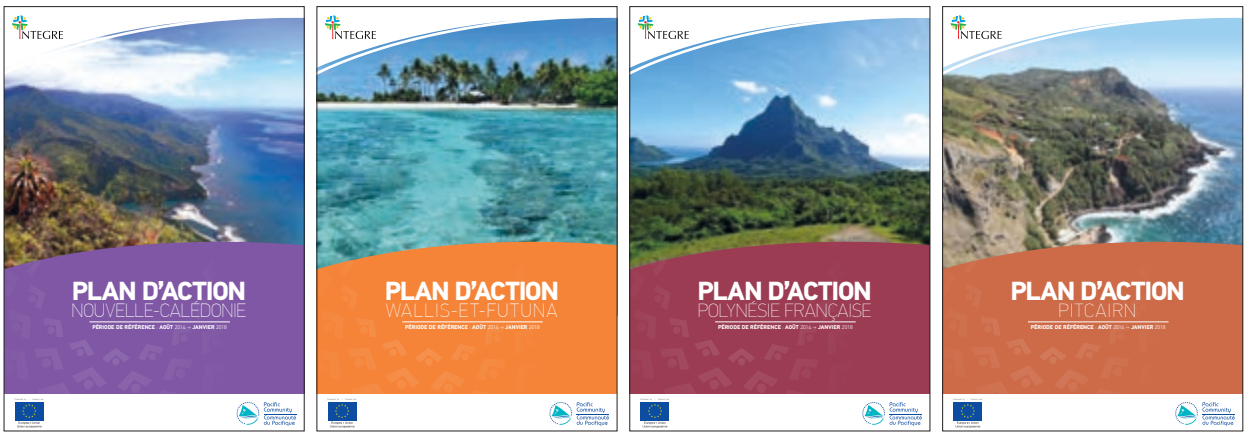

Livrets des plans d'action pour chaque PTOM

NOUVELLE-CALÉDONIE

Les provinces sont les collectivités compétentes pour la gestion de l'environnement. Elles ont proposé qu'INTEGRE vienne renforcer les démarches de gestion participative et intégrée qu'elles ont mises en place au niveau des lagons inscrits au Patrimoine Mondial. Les plans d'action ont été construits en collaboration avec les trois provinces, les comités de gestion du Patrimoine mondial de l'UNESCO et d'autres partenaires locaux.

Zone Côtière Nord-Est de la Nouvelle-Calédonie © CPS - INTEGRE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Maintenir l'intégrité des sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- Dynamiser le processus de gestion participative et mobiliser plus efficacement les acteurs locaux
- Contribuer au développement durable des sites et participer à la maîtrise des menaces d'origine anthropique

Partenaires principaux
Les trois provinces et les comités et associations de gestion du Patrimoine mondial. Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Conservatoire des espaces naturels, Biocalédonia, Lycée DoNeva, Chambre d'agriculture de la Nouvelle-Calédonie

Budget
2,25 millions d'euro,
soit 258 millions de francs XPF de budget

Actions
50 activités financées

CCTT Nouvelle-Calédonie 2016 © CPS - INTEGRE

LES SITES PILOTES

Le Grand lagon Sud

La zone du Grand lagon Sud se déploie de la commune du Mont-Dore et Yaté à l'île des Pins sur une surface terrestre de 1 400 km² et une surface marine de 7 000 km². Elle héberge une biodiversité remarquable reconnue par deux labels internationaux : le Patrimoine mondial de l'UNESCO, et la convention Ramsar pour les zones humides. Peu habitée (2 000 personnes), elle abrite de grandes réserves de minerais exploitées ou convoitées et un complexe métallurgique de transformation du nickel détenu par la multinationale Vale NC. Les actions du projet INTEGRE visent à renforcer la gestion participative, contribuer à l'élaboration du plan de gestion du Grand lagon Sud, à la réduction des pressions liées à l'activité humaine (lutte contre les espèces envahissantes, fréquentation touristique) et enfin élaborer un schéma d'orientation et de gestion environnementale à l'échelle du Grand Sud.

Yaté, Grand Sud © CPS - INTEGRE

Perruche d'Ouvéa © P. Bachy

Les atolls d'Ouvéa et de Beautemps-Beaupré

Les deux atolls d'Ouvéa et de Beautemps-Beaupré s'étendent sur un domaine maritime de 1 370 km² (dont 144 km² terrestres). Ils sont inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Seul Ouvéa est habité et 3 400 habitants vivent dans les vingt tribus des cinq districts coutumiers de l'île. L'économie est principalement basée sur le tourisme à petite échelle, la pêche et quelques filières en développement : santal, coprah, vanille... Le projet de site a été construit pour renforcer la cogestion entre la province des Îles Loyauté et les coutumiers et pour mettre en valeur certains sites emblématiques de l'île afin d'accompagner le développement écotouristique. Les grands enjeux liés aux espèces envahissantes ou à l'érosion côtière font également l'objet de mesures concrètes.

La Zone Côtière Nord-Est (ZCNE)

Le site pilote de la ZCNE couvre l'ensemble des bassins versants et du lagon de six communes de la côte Est, soit une surface terrestre de 3 050 km² et marine de 3 710 km². La ZCNE héberge une grande richesse écologique terrestre et marine. Elle est inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle est peuplée par 18 000 habitants vivant majoritairement en tribu et dont les activités sont essentiellement vivrières et secondairement touristiques de petite échelle. Le projet INTEGRE accompagne la province Nord et les comités de gestion locaux dans la mise en œuvre pratique d'une gestion participative et intégrée du lagon et de ses bassins versants. Les principales actions s'articulent autour du renforcement de la gestion participative, de la restauration écologique du bassin versant de Touho (captage d'eau, régulation d'espèces envahissantes) et de l'évacuation des véhicules hors d'usage.

La poule de Hienghène © CPS - INTEGRE

ACTIONS TRANSVERSALES

- Soutien d'une ferme-pilote bio au Lycée agricole Do Neva à Houaïlou et renforcement de la filière agriculture biologique
- Amélioration des capacités et renforcement du réseau d'acteurs gestionnaires des sites inscrits au Patrimoine mondial
- Soutien à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

La Direction de l'environnement (DIREN) est en charge d'assurer la préservation et la valorisation des milieux et des ressources naturelles du pays. Sa volonté est de mettre en place une véritable politique de gestion et de protection de l'environnement pour l'ensemble des archipels. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet INTEGRE qui vient en appui des démarches entreprises par le pays, mais aussi de celles de tous les autres acteurs impliqués dans ce domaine.

Visite de terrain à la presqu'île de Tahiti © CPS - INTEGRE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Accompagner un développement économique durable, notamment en matière de tourisme durable
- Participer à la maîtrise des menaces d'origine anthropique ;
- Dynamiser le processus de gestion participative et mobiliser plus efficacement les acteurs locaux
- Contribuer à la gestion durable et intégrée des ressources naturelles et culturelles

Partenaire principal
Direction de l'environnement (DIREN)

Budget
2,1 millions d'euros,
soit 250 millions de francs XPF de budget

Actions
50 activités financées

LES SITES PILOTES

Îles de Raiatea et Taha'a

Situées à 210 km au nord-ouest de Tahiti, ces deux îles ont une superficie respective de 238 km² et 88 km². Les 12 000 habitants de Raiatea et les 5 000 habitants de Taha'a partagent un même lagon navigable qui s'étend sur 290 km². Le tourisme nautique, en plein développement, cohabite avec des activités traditionnelles (agriculture, pêche, perliculture à Raiatea et culture de la vanille et vivrière à Taha'a).

Le projet INTEGRE vient accompagner le développement économique durable de ces îles dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme. Il soutient des actions de réduction des pollutions (réduction de l'usage des pesticides, gestion des déchets professionnels...) et des activités de développement durable (produits locaux, agriculture biologique, écotourisme).

Île de Taha'a, vue de Raiatea @ CPS - INTEGRE

Prospections archéologiques au Fenua Aihere @ CPS - INTEGRE

Presqu'île de Tahiti (Taiarapu)

La presqu'île de Tahiti s'étend sur une superficie de 320 km² et abrite un total de 18 545 habitants. Son économie est centrée sur l'agriculture et l'aquaculture. Taravao, sa ville principale (commune de Taiarapu-Est), est en plein développement. Elle abrite une zone préservée et inaccessible par la route, le « Fenua Aihere » où a été créée récemment la première réserve de pêche traditionnelle ou « rahui ». Le projet INTEGRE accompagne le développement durable des usages lagonaires en associant la réduction des pressions anthropiques (gestion durable de la rivière Aoma) et le développement d'activités économiques durables (valorisation des sites archéologiques, aquaculture durable).

Baie et vallée d'Opunohu

La baie et la vallée d'Opunohu se situent sur l'île de Moorea, à 17 km de Tahiti et occupent une surface de 2 500 ha dont 1 500 constituent le domaine territorial d'Opunohu où sont cultivés des champs d'ananas et où se trouvent des sites archéologiques polynésiens. La baie, entourée d'un remarquable cirque montagneux, a une forte vocation touristique, elle est visitée par la quasi-totalité des touristes qui se rendent en Polynésie française. Le projet INTEGRE vient donc contribuer au développement d'un tourisme durable en mettant en œuvre des actions de protection de l'environnement du site, de développement d'activités écotouristiques et d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

Opunohu @ CPS - INTEGRE

ACTIONS TRANSVERSALES

- Soutien d'une ferme-pilote bio au Lycée agricole d'Opunohu
- Optimisation de la la gestion d'une aire marine à l'échelle du territoire
- Apport d'un appui méthodologique à l'élaboration d'un plan de gestion des zones côtières

WALLIS-ET-FUTUNA

Les impacts environnementaux générés par le déficit de gestion des déchets dans ces îles isolées avec un risque élevé de pollution des réserves d'eau douce sont apparus comme une problématique majeure pour Wallis-et-Futuna. L'érosion du littoral également. Certaines actions du projet INTEGRE se sont donc développées à l'échelle du territoire et d'autres répondent à des problématiques plus locales.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Améliorer la gestion des déchets notamment des déchets dangereux et sensibiliser la population aux comportements adaptés
- Préserver les ressources en eau
- Préserver les ressources naturelles
- Limiter l'érosion du littoral
- Participer à la préservation de la biodiversité

Partenaire principal
Service territorial de l'environnement

Budget
1,23 million d'euros,
soit 146 millions de francs XPF de budget

Actions
22 activités financées

LES SITES PILOTES

Île de Wallis

Peuplée par 9 000 habitants, l'île de Wallis s'étend sur une superficie terrestre de 78 km² et 200 km² de lagon. Ceinturé d'un récif-barrière, le lagon abrite une vingtaine d'îlots coralliens et une biodiversité marine remarquable. L'île héberge également des formations végétales secondaires, des plantations vivrières, des lacs de cratère, des lacs superficiels et des reliquats de forêt primaire, constituant l'habitat de nombreuses espèces animales originales. Les actions du projet INTEGRE s'articulent autour de la gestion durable des déchets (notamment les stocks historiques de produits dangereux) et de la préservation de la ressource en eau (protection des captages d'eau, état des lieux et amélioration de l'assainissement).

Plage de Wallis © CPS - INTEGRE

Diagnostic participatif Futuna © S. Moncelon

Île de Futuna

Située à 200 km de Wallis, l'île de Futuna est habitée par 3 850 personnes et s'étend sur une surface terrestre de 46 km². Elle présente un relief escarpé et un réseau hydrographique de rivières permanentes et de cours d'eau temporaires. Futuna et son île voisine inhabitée Alofi (18 km²) hébergent des espèces endémiques remarquables. Le projet du site pilote consiste à améliorer la gestion des déchets (déchets dangereux, fermeture de la décharge de Nanu'u, renforcement du centre d'enfouissement technique de Moasa), à préserver la ressource en eau (diagnostic SAGE, travaux prioritaires) et à mener des actions de reboisement des bassins versants.

ACTIONS TRANSVERSALES

- Élaboration d'un plan de gestion intégrée des zones côtières
- Création d'un réseau de fermes pilotes en agriculture biologique

PITCAIRN

INTEGRE contribue au développement et à la promotion de cet archipel isolé autour de trois axes principaux : la gestion et la valorisation des déchets, la lutte contre l'érosion terrestre, la valorisation durable du patrimoine naturel et culturel.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Améliorer la gestion des déchets
- Maîtriser l'érosion des sols
- Préserver et promouvoir Pitcairn par une gestion et une valorisation durables de l'environnement

Partenaire principal
Conseil de Pitcairn

Budget
371 600 euros,
soit 44 millions de francs XPF et 580 625 dollars NZ

Actions
4 activités financées

Port de Pitcairn © J. Bludau

L'archipel de Pitcairn est composé de quatre petites îles quasi vierges, parmi les plus isolées au monde. C'est un volcan éteint qui émerge sur une étendue de 4,5 km² et culmine à 347 m. Le climat y est subtropical et les sols volcaniques fertiles. Les autres îles sont des atolls coralliens.

L'île de Pitcairn est la seule habitée par une cinquantaine de personnes, descendants des mutins du Bounty et de leurs compagnes polynésiennes.
Le plan d'action a été élaboré en étroite collaboration avec la population locale.

Habitants de Pitcairn © CPS - INTEGRE

SYNTHÈSE DES PROJETS

Composante	Activités	Actions	Budget	Total
Régionale	**Organiser des ateliers thématiques INTEGRE**	6 ateliers régionaux techniques organisés	445 189 € 53 M XPF	**1 793 545 €** **214 M XPF**
	Renforcer et intégrer les réseaux régionaux dans le domaine du développement durable	En particulier les réseaux régionaux sur l'agriculture biologique, les déchets, la gestion des pêches côtières et le tourisme durable	602 125 € 72 M XPF	
	Apporter un appui méthodologique aux territoires et capitaliser	Appui à l'élaboration des plans de GIZC, appui méthodologique aux territoires, appui pour la capitalisation du projet	496 422 € 59. 2 M XPF	
	Soutenir les initiatives des sites pilotes en matière d'échanges bilatéraux (y inclus formations)	Financement de projets d'échanges et de coopération bilatérale, formations des acteurs, participation des PTOM aux conférences et activités régionales	249 809 € 29.8 M XPF	
Plans d'action territoriale	**Nouvelle-Calédonie**	Grand Sud	606 712 € 72.4 M XPF	**2 160 894 €** **257.8 M XPF**
		ZCNE	603 695 € 72 M XPF	
		Ouvéa-Beautemps-Beaupré	603 360 € 72 M XPF	
		Transversales	347 126 € 41.4 M XPF	
	Wallis-et-Futuna	Wallis	186 625 € 22.3 M XPF	**1 231 240 €** **146.9 M XPF**
		Futuna	262 901 € 31.4 M XPF	
		Transversales	781 642 € 93.3 M XPF	
	Polynésie française	Opunohu	666 210 € 79.5 M XPF	**2 096 700 €** **250.2 M XPF**
		Taiarapu	596 670 € 71.2 M XPF	
		Raiatea-Taha'a	590 800 € 70.5 M XPF	
		Transversales	243 000 € 29 M XPF	
	Pitcairn	Pitcairn	371 600 € 44.3 M XPF	**371 600 €** **44.3 M XPF**
Mission support	**Fonctionnement équipe de coordination et pilotage du projet**		2 758 522 € 329.2 M XPF	**3 797 102 €** **453.1 M XPF**
	Communication	Information et visibilité	290 000 € 34.6 M XPF	
	Autre	Coûts de fonctionnement (7 %)	748 580 € 89.3 M XPF	

BUDGET TOTAL : 11 442 580 € / 1 365 462 510 XPF

Fou brun © CPS - INTEGRE

Atelier déchet, Nouméa © CPS - INTEGRE

5 CAPITALISER ET PROMOUVOIR

COMMUNIQUER POUR MIEUX PARTAGER

INTEGRE accompagne de nombreux acteurs du développement durable dans la mise en œuvre de projets participatifs en poursuivant l'objectif de contribuer à gérer et valoriser durablement l'environnement des PTOM, dans l'intérêt des populations.
Un plan de communication a été établi pour valoriser les résultats et les productions (rapports, articles, fiches techniques...) et rendre accessible un capital de connaissances, de méthodologies et d'innovations auprès des différentes communautés d'acteurs du projet, mais aussi du grand public. Présentation...

ENJEUX DE LA CAPITALISATION ET DE LA COMMUNICATION

INTEGRE a constitué un capital de connaissances provenant des expériences et leçons tirées de la mise en œuvre d'actions. Les connaissances constituent un ensemble précis et circonscrit d'informations, capables d'apporter un changement ou d'inspirer des actions plus efficaces dans un contexte élargi pouvant alimenter un nouvel apprentissage et de nouvelles connaissances. Elles proviennent des expériences et leçons tirées de la mise en œuvre d'activités régionales, territoriales et locales. Il convient de capitaliser ces connaissances accumulées pour les réinvestir dans des actions nouvelles.

L'une des clés de la réussite du projet repose donc sur les échanges de savoirs et savoir-faire, le partage des informations, l'appropriation des nouvelles connaissances, méthodologies et innovations, la valorisation des réussites comme sources d'exemple pour être reproduite ailleurs. INTEGRE s'est donc doté d'une stratégie de communication qui vise à améliorer la notoriété du projet, valoriser les résultats et productions afin de favoriser leur appropriation, assurer la pérennisation des actions, constituer un capital de connaissances librement accessibles et garantir des réinvestissements lors du 11e FED.

Cette stratégie de communication repose sur la création de supports adaptés à un public spécifique (partenaires, bailleurs, parties prenantes) et un public plus large (scolaires, scientifiques, associations, habitants) ainsi que l'utilisation d'un panel de canaux diversifiés (site internet, médias) permettant d'atteindre ces publics.

© CPS - INTEGRE

Inauguration panneau de sensibilisation déchets © CPS - INTEGRE

DÉFIS À RELEVER

- Le projet INTEGRE intervient sur des espaces géographiquement très éloignés, dans un environnement linguistique du Pacifique Sud à dominance anglophone. Il opère sur trois territoires francophones (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna) et un territoire anglophone (Pitcairn). La communication du projet doit donc être bilingue

- INTEGRE accompagne une grande multiplicité d'acteurs : décideurs politiques, techniciens de collectivités, entrepreneurs, membres d'associations, habitants de différentes origines culturelles différentes, etc. Il s'est aussi adapté aux spécificités institutionnelles des territoires (provinces, assemblées territoriales, présidents, rois, coutumiers, etc.). La communication doit s'adapter à cette arène politique et sociale hétérogène

- INTEGRE a mis en œuvre plusieurs dizaines d'actions. Les avancées et résultats sont consignés régulièrement dans diverses productions : articles sur le site internet, rapports trimestriels et annuels, articles scientifiques, fiches d'activités, fiches techniques, compte-rendu d'ateliers, etc. La diffusion de cette production doit être optimale pour atteindre prioritairement les cibles concernées par ces sujets et pour que les contenus soient lus et qu'il y ait une appropriation des connaissances

- La dernière année du projet est également consacrée à la capitalisation des connaissances par la production de bilans (rapport final, rapport de capitalisation, rapport d'évaluation finale), de supports de communication (exposition, films, livrets, fiches) ainsi que l'organisation d'événements (atelier de clôture, comité de pilotage de fin de projet) destinés à valoriser tout ce patrimoine. Certaines productions doivent donc être suffisamment techniques pour nourrir la réflexion des partenaires et servir d'aide à leurs politiques publiques. D'autres doivent être suffisamment vulgarisées, attrayantes et diversifiées (visuelle, orale, numérique) pour améliorer la notoriété du projet, augmenter les chances de prise de connaissance, élargir le public cible et engendrer une perception positive des partenaires et du grand public

OBJECTIFS DE LA COMMUNICATION

- Promouvoir la gestion durable de l'environnement, la gestion intégrée des zones côtières et le développement durable
- Valoriser les actions menées lors du projet INTEGRE afin de favoriser leur appropriation
- Informer les partenaires du projet et les communautés d'acteurs de l'environnement dans les PTOM
- Valoriser et partager le capital de connaissances
- Valoriser le capital humain
- Encourager le réinvestissement du capital dans des actions nouvelles
- Améliorer la notoriété des bailleurs, des partenaires et du coordonnateur régional (UE, CPS, NC, WF, PF, PIT)
- Sensibilisation des bénéficiaires et des populations locales

Atelier agribio à Opunohu © CPS – INTEGRE

GROUPES CIBLÉS

Les actions de communication doivent atteindre un public ciblé (partenaires, spécialistes, décideurs...), mais aussi les citoyens, pour qui les questions environnementales sont de plus en plus au cœur des préoccupations. Ces actions sont destinées à prendre une dimension locale (sites pilotes), territoriale, régionale (Pacifique Sud) et internationale (Europe). Les groupes ciblés sont donc de nature variée :

Partenaires

- Le bailleur du projet : l'Union européenne
- Les organisations régionales (CPS, Forum des îles du Pacifique, Programme régional d'Océanie pour l'environnement (PROE)
- Les décideurs locaux et élus des quatre PTOM (présidents, gouvernements, élus des assemblées, maires...)
- Les acteurs locaux du projet et l'ensemble des parties prenantes qui évoluent au sein des sites pilotes (comités de gestion, opérateurs, habitants...)
- Les services techniques et partenaires du projet (services de l'environnement, tourisme, agriculture, culture, développement rural, tourisme, culture, agriculture, coopération régionale, éducation...)
- Les autorités coutumières et religieuses

Public plus large

- Les organismes scientifiques (Universités, IRD, Ifremer, IAC, Criobe...)
- Les organisations non gouvernementales et structures locales impliquées dans des projets environnementaux : associations environnementales, syndicats d'initiative
- Les acteurs économiques : agriculteurs, industriels, pêcheurs, hôteliers...
- la communauté éducative et les scolaires
- le grand public

MESSAGES

Destinés aux partenaires

- La gestion intégrée des zones côtières est une solution adaptée et éprouvée pour le développement durable des îles du Pacifique, respectueuse de l'environnement et qui bénéficie aux populations locales. Le projet INTEGRE promeut cette démarche

- Les populations sollicitées au niveau des sites pilotes s'impliquent fortement et sont acteurs des décisions et des actions relatives à la préservation et la valorisation de leur environnement pour la mise en place de solutions pérennes. Leur participation améliore le processus de gestion

- L'implication de tous les acteurs d'une zone côtière améliore le dispositif et la réussite du proces sus de gestion. Le projet INTEGRE favorise la mise en réseau et les processus collaboratifs

- Le projet INTEGRE accompagne les initiatives des territoires. Il s'adapte aux réalités et spécificités de terrain. Il accompagne les politiques de développement local ou participe à l'élaboration de politiques publiques de gestion intégrée afin de les renforcer et améliorer les processus de gestion partagée de l'environnement. Le projet est venu appuyer des politiques publiques déjà existantes

- Les PTOM tirent un bénéfice à coopérer entre eux et avec les autres territoires du Pacifique pour mettre en œuvre des solutions régionales sur les questions d'environnement et de développement durable. L'Union européenne et la CPS leur apportent un soutien pour développer leurs projets

Destinés à un public plus large

- Les 4 PTOM possèdent un patrimoine naturel et culturel remarquable et les zones côtières représentent des leviers économiques importants pour le développement de ces îles. Le projet INTEGRE participe à la préservation de ce capital et au maintien de son intégrité pour les générations futures

- Les initiatives expérimentées dans chaque PTOM ont valeur d'exemple pour être reproduites ailleurs, notamment dans la région Pacifique et en Outremer. INTEGRE vise à renforcer la coopération régionale

- La préservation des milieux naturels contribue à la résilience de la société qui doit faire face aux changements globaux et aux risques naturels. Elle contribue aussi à maintenir des cultures traditionnelles et favorise le mieux vivre ensemble

- Les PTOM tirent un bénéfice à coopérer entre eux et avec les autres territoires du Pacifique pour mettre en œuvre des solutions régionales sur les questions d'environnement et de développement durable. L'Union européenne et la CPS leur apportent un soutien pour développer leurs projets

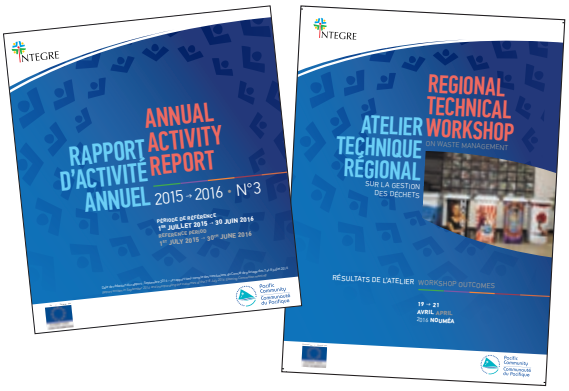

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Destinés aux publics des partenaires

- Rapport de capitalisation
- Rapport final du projet
- Rapports annuels et trimestriels
- Fiches techniques, fiches d'activités et fiches pays
- Plans d'action : projet général, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Pitcairn

Destinés à un public plus large

- Publications mises en ligne sur le site internet présentant le projet, les actualités, les rapports et l'avancée des travaux ainsi qu'une photothèque et vidéothèque
- Catalogue en ligne d'accès libre à toute la production du projet avec une recherche par mots clés
- Films institutionnels sur le projet INTEGRE et les sites pilotes
- Exposition itinérante sur le projet INTEGRE
- Articles et reportages diffusés dans la presse locale et régionale (web, TV, radio, presse écrite)
- Goodies et produits dérivés INTEGRE

CANAUX DE DIFFUSION

- Site internet : http://integre.spc.int
- Mailing : partenaires, bailleurs...
- Médias (radio, TV, presse écrite, web)
- Événementiels :
  - Ateliers régionaux
  - Comités de pilotage
  - Conférences internationales sur les thématiques environnementales
  - Exposition itinérante sur le projet INTEGRE
  - Participation à des manifestations publiques (70e anniversaire de la CPS, fête de la science)
  - Goodies et produits dérivés INTEGRE
  - Atelier de clôture

Page d'accueil du site internet

CHARTE

Conformément aux conventions de financement et de contribution, le plan de communication du projet doit :

- Respecter les dispositions du manuel de visibilité de l'Union européenne
- Prévoir une visibilité sur les études financées et les rapports réalisés
- Comprendre une charte graphique actée par le COPIL et approuvée par la Commission européenne
- Inclure la mise en place d'un site internet en français et en anglais
- Prévoir des notes de synthèse et des documents de vulgarisation à l'attention des décideurs et du grand public
- Prévoir l'organisation de temps forts de communication et de visibilité
- Prévoir l'affichage du soutien de l'Union européenne sur l'ensemble des supports de communication

Pacific Community
Communauté du Pacifique

Financé par
Union européenne

© Pixabay

6 SYNTHÈSE ET ANNEXES

CALENDRIER GENERAL DU PROJET

2013
Signatures des conventions de financement (mars) et de contribution (août) et démarrage du projet
1er COPIL : Validation des 9 sites pilotes INTEGRE (septembre)
Recrutement de l'équipe de coordination par la CPS (novembre)
2014
Atelier de lancement INTEGRE : présentation du projet aux partenaires et discussion du cadrage méthodologique (février)
2e COPIL : validation de la gouvernance du projet (mars)
3e COPIL : validation des plans d'action régionale et des territoires (juillet)
Démarrage de la mise en œuvre des actions sur les sites pilotes (juillet)
Lancement du 1er appel à projet pour les échanges bilatéraux (septembre)
2015
1er Atelier régional sur le tourisme durable et la GIZC (février)
4e COPIL : Programmation 2015-2016 et bilan d'avancées des activités (juin)
Atelier régional méthodologique sur les plans de gestion intégrée (septembre)
1er Atelier régional sur l'agriculture biologique à Houaïlou, Nouvelle-Calédonie (novembre)
Lancement du 2e appel à projets pour les échanges bilatéraux (octobre)
2016
Atelier régional sur la gestion des déchets - Nouméa, Nouvelle-Calédonie (mars)
Évaluation ROM du projet par la Commission européenne (avril)
5e COPIL : programmation 2016-2017 et avancées des actions (jusqu'au juillet)
Signature de l'avenant de prolongation du projet jusqu'au 28 janvier 2017
Lancement du 3e appel à projets pour les échanges bilatéraux (octobre)
Atelier régional sur l'agriculture biologique - Papeete, Polynésie française (novembre)
2017
Atelier régional 11e FED (mars)
Atelier régional de gestion des pêches lagonaires - Papeete, Polynésie française (avril)
Évaluation à mi-parcours par la Commission européenne (avril-mai)
6e COPIL : Bilan des activités et programmation de la fin du projet (juillet)
Atelier régional sur l'agriculture biologique - Wallis (octobre)
Atelier régional sur la participation du public et atelier de clôture du projet (décembre)
2018
Clôture des activités du projet (janvier 2018)
Capitalisation du projet (jusqu'à juin)
Clôture administrative et financière (jusqu'à juin)
Évaluation finale du projet

RÉFÉRENCES

- Profil d'écosystèmes de Wallis-et-Futuna, 2016. Conservation International / BEST : 81 p
- Dentrand F., 1999. Situation forestière du Territoire de Wallis-et-Futuna, bilan des actions entreprises et perspectives à venir. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, service d'État de l'Agriculture, de la forêt et de la pêche, services territoriaux de l'Économie rurale et de la pêche : 18 p
- Mary N., Dutartre A., Keith P., Marquet G. & Sasal P., 2005. Biodiversité des eaux douces de Wallis-et-Futuna. Qualité biologique des rivières (rapport final). Fondation Total / Service de l'environnement de Wallis-et-Futuna : 66 p
- Egretaud C., Jouin B., Fare H. et Quinquis B., 2007. Diagnostic environnemental – PGEM Wallis. SNC PTPU / CRISP / Ifrecor Polynésie / Proscience : 62 p
- IEOM, 2014. Wallis-et-Futuna – Rapport annuel 2013. Institut d'émission d'outre-mer : 143 p
- Williams J.T., Wantiez L., Chauvet C., Galzin R., Harmelin-Vivien M., Jobet E., Juncker M., Mou-Tham G., Planes S., Sasal P., 2006. Checklist of the shorefishes of Wallis Islands (Wallis and Futuna French Territories, South Central Pacific. Cybium 30(3) : 247-260)

La démarche du projet INTEGRE repose sur un enracinement local et une démarche participative, indispensables pour améliorer la gestion de l'environnement dans les PTOM au profit des populations. Il s'inscrit ainsi pleinement en réponse aux enjeux identifiés par les acteurs pour valoriser leurs richesses naturelles, culturelles, sociales et économiques, renforcer la résilience des écosystèmes face aux changements globaux, et ainsi solidifier les piliers d'un développement durable.

La démarche de coopération régionale du projet a eu pour objectif que les activités pilotes d'INTEGRE puissent être forces d'exemple pour les autres pays connaissant les mêmes problématiques et que les PTOM s'enrichissent des expériences des autres pays du pacifique.

Bio-express de Peggy Roudaut,
Coordonnatrice du projet INTEGRE en Nouvelle-Calédonie

Peggy a rejoint la CPS en septembre 2016 pour prendre la coordination du projet INTEGRE. Elle travaillait auparavant au sein du Service de la coopération régionale et des relations extérieures à la présidence du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie de 2007 à 2016. En charge de la coopération et de l'intégration régionale de la Nouvelle-Calédonie avec les pays du Pacifique, elle s'est spécifiquement occupée des relations de la Nouvelle-Calédonie avec l'Union européenne. Dans ce cadre, en tant qu'ordonnateur du FED, elle pilotait les projets financés par l'Europe en Nouvelle-Calédonie sur des dossiers variés comme la recherche et l'innovation, la formation et l'emploi, ou encore l'environnement et les ressources naturelles. Auparavant, elle avait travaillé à l'Observatoire économique de la Nouvelle-Calédonie, après avoir débuté sa carrière comme consultante dans un cabinet de conseil basé à Paris. Elle a suivi une formation en sciences politiques et en relations internationales (magistère, La Sorbonne, Paris I), complétée par des maîtrises de géographie et d'histoire.

Promenade Roger Laroque,
Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Tél. +687 **26 20 00**
Fax +687 **26 38 18**
http://integre.spc.int

CONTACT DE L'ÉQUIPE INTEGRE

L'équipe INTEGRE de la CPS

Coordonnatrice du projet
Peggy ROUDAUT (1)
Nouméa
peggyr@spc.int

Assistante de projet
Gaétane FAÏON (3)
Nouméa
gaetanef@spc.int

Nouvelle-Calédonie
Yolaine BOUTEILLER (4)
Nouméa
yolaineb@spc.int

Wallis-et-Futuna
Julie PETIT (5)
Mata-Utu
juliep@spc.int

Polynésie française
Caroline VIEUX (2)
Papeete
carolinev@spc.int

Pitcairn
Peggy ROUDAUT (1)
Nouméa
peggyr@spc.int

INTEGRE

Financed by / Financé par
European Union
Union européenne

Pacific Community
Communauté du Pacifique